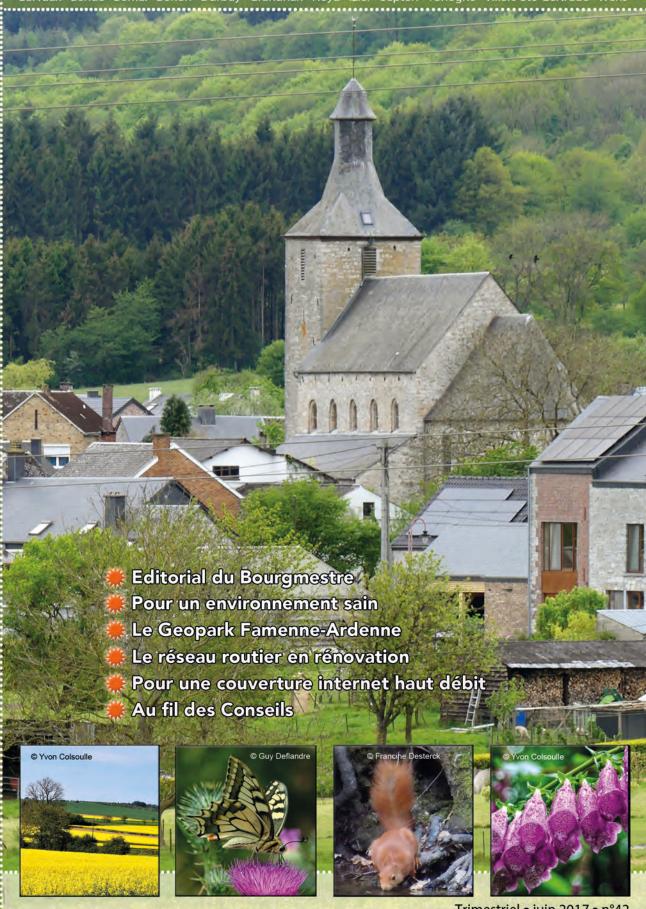


LETIN COMMUNAI



Trimestriel • juin 2017 • n°42

Editeur responsable: Philippe Bontemps, Bourgmestre, Grand-Houmart 13, 6941 Tohogne









La Régie foncière communale

Lors du dernier éditorial, j'ai fait référence à la Régie foncière communale et j'avais promis d'y consacrer un prochain article afin de vous expliquer la raison d'être et le fonctionnement de cette Régie qui gère le patrimoine de la Commune de Durbuy.

Si d'aucuns trouveront peut-être mon exposé, du moins dans sa première partie, un peu théorique, je vous invite néanmoins à en lire l'entièreté, pour y découvrir le côté « pratique » et « concret » de la Régie foncière ; en d'autres termes, ce qui a été réalisé dans la Commune, depuis près de quarante ans, grâce à son apport.



C'est au lendemain de la fusion des

Communes, intervenue le 1er janvier 1977, que l'idée de créer une Régie a été lancée.

En effet, communale, devenue le Code de la Démocratie locale et de Décentralisation (CDLD), et plus particulièrement son article L1231-1 à 3, autorisent délégation de compétences à des services spécialisés, en ces termes: « Les établissements services communaux peuvent être organisés en régies et gérés en dehors des services généraux de commune ».

Affirmation corroborée par une enquête

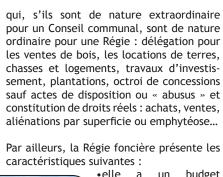
de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) qui nous révèle que la majorité des Régies, surtout par le passé, ont un caractère commercial ou industriel : Régies foncière, immobilière, des eaux, du gaz, de l'électricité ...

Pour mémoire, jusque vers 1990, le réseau de distribution d'eau de la Ville de Durbuy était géré par une Régie des eaux, issue de l'ancienne Intercommunale des Eaux de Tohogne et ce, avant d'être remise à la Société wallonne des Eaux (SWDE).

Le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD) prévoit deux types de Régies : la Régie autonome et la Régie ordinaire. C'est cette dernière qui a été mise en place par la Commune de Durbuy ; elle est d'ailleurs la plus courante et constitue un service décentralisé de la Commune. Il convient de souligner que la Régie communale ordinaire reste un service communal ne disposant pas d'une personnalité juridique disctincte de celle de la Commune.

Au départ, la Régie foncière ordinaire doit répondre à une série d'obligations:

- sa création est décidée par le Conseil communal, avec des statuts propres, un règlement et des missions confiées;
- elle est autorisée par Arrêté royal ;
- elle doit constituer un inventaire patrimonial ;
- elle présente un bilan de départ ;
- le Conseil communal désigne le personnel :
- le Conseil communal délègue un membre du Collège pour les actes de





•elle possède une comptabilité propre et de type commercial : budget, bilan, compte annuel ;

•elle utilise un personnel propre, mais restant communal : il est payé par la Ville avec report sur le compte de la Régie ;

•elle n'a pas de personnalité juridique distincte de celle de la Commune ; donc, si la Régie este ou se défend en justice, ce sera par décision du Conseil communal ;

elle est soumise à la loi sur les marchés publics;
elle est soumise à la tutelle sur les Communes;

elle agit sous la décision finale du Conseil;son bailleur de fonds est

la Commune (pas de partenariat privé) ; • les emprunts sont contractés par la

Ville avec report des charges sur le compte de la Régie.

Barvaux, le Complexe communal comprenant l'Hôtel de Ville et la Maison de l'Accueil de l'Enfance.

gestion journalière : recouvrement des créances, des recettes, engagement des dépenses et mouvements de trésorerie ; • elle doit constituer un fond de réserve suivant les limites décidées par le Conseil communal, car étant de nature commerciale, le but est que la Régie s'autofinance et réalise un « boni » à reverser à la Commune ;

• elle est soumise à la TVA pour certaines activités.

La Régie foncière garde donc des relations inséparables avec le Conseil communal.

Les responsabilités et les compétences appartiennent au Conseil communal et aussi au Collège communal par délégation, le plus souvent possible, pour éviter les longues procédures et pour alléger les ordres du jour du Conseil dans des actes

Comme je l'ai évoqué au début de mon exposé, c'est au 1er janvier 1977 que la fusion des Communes devient réalité. La nouvelle Commune de Durbuy est le résultat de la fusion de douze anciennes Communes (Bende, Barvaux, Bomal, Borlon, Durbuy, Grandhan, Heyd, Izier, Septon, Tohogne, Villers-Ste-Gertrude et Wéris). Son territoire s'étend sur 157 km², soit 15.700 hectares, à l'époque peuplé d'un peu moins de 8.0000 habitants (à l'heure d'aujourd'hui : 11. 417). Sur les 15.700 hectares, près de 3.000 ha appartiennent au domaine privé de la Ville, soit 1/5 de son territoire ... le propriétaire le plus important.



Izier, l'ancienne école transformée en appartements.

Par Arrêté royal du 30 septembre 1977, le service communal foncier est organisé en Régie et géré en dehors des services généraux dès le 1 janvier 1978.

Le bilan de départ sera adopté le 10 décembre 1980. 2.800 parcelles cadastrales seront répertoriées, classées selon leur nature et leur destination. Elles seront estimées en valeur vénale réaliste, biens de statut patrimonial, bâtis ou non, mais toujours d'affectation privée. Ce bilan sera approuvé le 10 décembre 1980 pour un montant de 280 millions de francs belges.

Le règlement de gestion sera approuvé et adopté le 16 juin 1984, lequel sera amendé, complété en extension des tâches le 26 janvier 2005, lui confiant l'acquisition de terrains et l'aménagement de nouveaux cimetières ainsi que l'entretien de tous les cimetières; le 19 août 2009, lui confiant l'achat, la vente, la location, la construction d'immeubles nécessaires au fonctionnement de l'Admnistration communale et ce compris, les Services de caractère technique et administratif et, enfin, le 29 juillet 2013, l'article 2 est complété comme suit : «Lorsqu'un bien est partagé entre les patrimoines de la Ville et de la Régie foncière, celle-ci peut être chargée de la gestion de la totalité du bien dans un souci d'unité et d'efficacité. Parmi les immeubles du domaine privé de la Ville, la Régie foncière peut être chargée des travaux de construction, aménagement, restaurations de biens à caractère communautaire d'intérêt local ou culturel».

Ci-dessous, vous trouverez les quatre premiers articles du règlement de gestion.

Institutions et objectifs

Article 1er : Il est institué à Durbuy une « Régie foncière » communale gérée commercialement en dehors des services généraux, conformément aux dispositions des articles 147bis à quater de la loi communale et de l'Arrêté du Régent du 18 juin 1946.

Article 2: La Régie a pour mission de promouvoir une politique foncière active en vue notamment d'assurer un bon aménagement du territoire et la réalisation des programmes urbanistiques approuvés ou projetés.

A cette fin, elle est habilitée à réaliser toutes opérations immobilières par achat, expropriation, vente, location, etc...

En vue de résoudre les problèmes du logement et assurer l'expansion économique, la Régie peut mettre à la disposition des promoteurs, par vente ou location, les terrains nécessaires aux constructions de tous genres : habitations isolées ou collectives, complexes commer-

ciaux, industriels, etc...

Elle veille à la réalisation de tous les équipements d'infrastructure technique (égouts, voiries, télédistribution, espaces verts, etc...) et communautaires qui sont indispensables à la mise en valeur de son patrimoine.

Son activité comporte également la lutte contre les taudis et la rénovation des quartiers anciens ou ruraux.

La Régie peut en outre être chargée de la gestion des immeubles du domaine privé de la Ville, cette gestion devant faire l'objet de comptes distincts de ceux relatifs aux opérations sur terrains.

Administration

Article 3 : La Régie est dotée de l'autonomie financière, ses fonds ne pouvant en aucun cas être confondus avec ceux des autres services de la Commune.

Sa gestion est assurée par un Echevin spécialement délégué à cette fin par le Collège. Conformément à l'arrêté du Régent du 18 juin 1946 cette délégation porte sur le recouvrement des recettes, l'engagement des dépenses de matériel, la nomination temporaire d'agents dans les limites autorisées, les placements provisoires et les retraits de fonds de trésorerie ainsi que la surveillance journalière des services.

La délégation du Collège des Bourgmestre et Echevins portant délégation des attributions précitées à l'un de ses membres est toujours révocable.

Financement

Article 4 : Pour atteindre ses objectifs, la Régie dispose des ressources suivantes :

- les apports initiaux de la Commune tels qu'ils sont repris au bilan de départ et les avances en capitaux effectuées par la Commune ;
- le produit des emprunts contractés



Wéris, lotissement communal «La Marlaine».

par le Conseil communal au profit de la Régie et dont celle-ci supportera la charge, en capital et intérêts ;

- le produit de la revente et les revenus nets de ses biens meubles et immeubles ;
- les ressources financières propres obtenues par la mise en réserve de la totalité des excédents annuels du compte pertes et profits ;
- les subventions allouées par les pouvoirs publics à raison des opérations effectuées par la Régie ;
- éventuellement, sur décision du Conseil communal, certaines plus-values fiscales qui sont la conséquence des opérations réalisées.

Sans préjudice aux dispositions de l'article 8 concernant les emprunts, toutes les sommes mises à la disposition de la Régie par la Caisse communale produiront au profit de celle-ci un intérêt au taux maximum appliqué par le Crédit Communal aux emprunts à court terme. Réciproquement, les sommes qui seraient avancées par la Régie à la Caisse commune seront productives d'un intérêt maximum ainsi calculé.



Très concrètement, la Régie foncière est impliquée dans une série d'activités.

Elle s'occupe de la vente des bois marchands et non-marchands (chauffage), qui s'effectuent dans le courant du mois d'octobre de chaque année. Pour ce qui est de cette compétence, elle est assujettie à la TVA. Par ailleurs, elle s'occupe de l'entretien du patrimoine forestier et des replantations des surfaces exploitées.

La Régie foncière achète des propriétés, surtout boisées, lorsque l'occasion qui se présente apporte une plus-value pour enrichir son patrimoine. Elle en vend parfois, lorsqu'une demande d'un particu-



Heyd, lotissement communal «A Pahis».

lier peut rencontrer un intérêt financier. C'est le Département Nature et Forêts (DNF) qui estime la valeur du bien convoité; le montant de la vente doit correspondre à cette estimation, augmentée de 30 % au moins. Une règle est d'application : les moyens financiers dégagés par la vente de propriétés boisées doivent prioritairement être utilisés à l'acquisition d'autres biens forestiers.

Depuis la création de la Régie foncière, le solde est résolument positif entre vente et achat. D'ailleurs, la valeur de la Régie foncière n'a cessé d'augmenter depuis 1980.

La Régie foncière, si elle a effectivement vendu quelques bâtiments nécessitant de très gros investissements pour les rénover, a, par contre, financé l'aménagement de sept nouveaux appartements et la rénovation de l'ancien presbytère de Petithan, lequel héberge une famille. La Régie foncière a lancé depuis sa création mais surtout à partir de 2004, un vaste programme d'aménagement de lotissements communaux, à savoir notamment ceux de Wéris, Heyd, Bende, Verlaine, Houmart, Petithan, Durbuy, Barvaux, Septon, Borlon, Pas-Bayard et Izier, totalisant 113 emplacements. Ces derniers sont vendus de préférence à des habitants de Durbuy, notamment à de jeunes couples souhaitant rester dans la région, en appliquant un prix raisonnable par rapport à ceux pratiqués sur le marché.

D'importants moyens financiers ont donc été dégagés ; ce qui a permis l'achat d'autres terrains à bâtir, mais aussi la concrétisation de la construction de la nouvelle Maison communale et la Maison communale d'Accueil de l'Enfance. Si 5 % de boni des comptes de la Régie foncière sont versés dans une réserve, le solde est reversé dans le Compte communal qui suit l'exercice de la Régie foncière. Ce solde est versé au budget communal ce qui permet également de financer sur fonds propres - partiellement du moins - des projets de rénovation de notre réseau routier et des agrandissements d'écoles.

Le budget de la Régie n'étant pas limitatif, cela permet plus de souplesse afin de faire face rapidement à des projets d'acquisition et d'équipements, sans passer par la case « modification budgétaire » obligatoire pour le Conseil communal.

Depuis 2005, la Régie foncière gère aussi les cimetières : vente de concessions, financement de leur entretien, de leur agrandissement ou la création de nouveaux cimetières, comme celui de Tohogne, ou encore l'extension de ceux de Bomal et Wéris en cours de projet.

Depuis plusieurs années, la Régie foncière contribue très activement au rachat de



Tohogne, le nouveau cimetière.

caravanes, chalets et autres biens dont l'état de délabrement ne permet pas d'accueillir dignement des occupants. Avec comme objectif d'éviter à certaines personnes précarisées d'être les victimes du comportement inapproprié de certains propriétaires et de contribuer aussi à lutter contre l'insalubrité des logements.



La Régie foncière a été du ressort de l'Echevin Henri GODELAINE, de 1977 à 2003, date à laquelle je lui ai succédé dans cette attribution.

Depuis sa création, elle est gérée avec compétence au niveau administratif par Jean-Luc LEVEQUE et avec rigueur pour le côté comptabilité par Christiane BONJEAN... une solide constance vous en conviendrez!

Au terme de cet éditorial, j'ai voulu vous faire découvrir le rôle de la Régie foncière, qui existe depuis quarante ans et dont l'utilité n'a jamais été remise en cause...

En définitive, la Régie foncière, toujours sous le contrôle du Collège et du Conseil communal, est un outil qui permet plus de souplesse dans la gestion active du patrimoine communal.

Il me reste, comme chaque année à pareille époque, à vous souhaiter à toutes et à tous, de passer quelques semaines de vacances en famille et/ou entre amis, sans oublier celles et ceux pour qui juillet et août ne riment pas nécessairement avec repos. Je pense plus particulièrement à nos agriculteurs et à tous ceux qui, de près ou de loin, vivent du tourisme. Ayons également une pensée pour ceux qui souffrent de maladie ou de solitude! Quant aux jeunes qui vont se lancer sur le marché de l'emploi dans une conjoncture pas toujours facile, je leur souhaite de partir d'un bon pied dans la vie active.

Votre Bourgmestre, Philippe BONTEMPS.

La Voie Michel se mobilise une fois de plus pour la Fondation contre le Cancer!

Le 27 août 2017 se déroulera la 9ème édition de la Brocante de la Voie Michel à Barvaux. Et le 14 août, comme le veut la tradition depuis de nombreuses années,

la Brocante sera précédée d'une soirée-repas, sous chapiteau.

L'initiative de la première organisation de cet événement - aujourd'hui connu et apprécié des amoureux des brocantes - revient à Jasmine GADENNE qui, atteinte d'un cancer, a voulu sensibiliser l'opinion publique sur cette terrible maladie, et récolter des fonds pour la Fondation contre le Cancer.

A sa mort, le 21 décembre 2012, la présidence de l'association de fait qui organise l'événement, est reprise par Joëlle BOUGELET qui, elle aussi, rongée par le même mal, nous quittera quelques mois plus tard, le 7 août 2013.

« En huit ans, ce ne sont pas moins de 70.500 euros qui ont été versés à Madame FONTAINE, représentante de la Fondation contre le Cancer. Chaque année, les fonds récoltés vont en croissant ; ils étaient de 11.000 euros en 2016 », ainsi que le souligne Michel BAIJOT, le Trésorier.

L'association de fait est composée d'environ 25 membres ; les principales fonctions sont assurées par les personnes suivantes :

- Michel COULÉE, Président (0475/75.82.72 086/21.36.40);
- Charles PETIT, Secrétaire (0474/22.50.38 086/21.26.98);
- Michel BAIJOT, Trésorier

(0472/83.31.62 - 086/21.24.98).

Dès à présent, je vous invite tous à venir très nombreux à la Brocante de la Voie Michel, qui se déroulera le dernier week-end du mois d'août, afin que cette belle manifestation citoyenne connaisse à nouveau un vif succès, au nom d'une grande et noble cause : aider la Fondation contre le Cancer.

Philippe BONTEMPS.



Jasmine Gadenne.



Joëlle Bougelet.



Un 8 mai marqué du sceau de la jeunesse...

Celui qui ne connaît pas son passé, n'a pas d'avenir! (Wilhem von Humboldt)
Barvaux - Aux côtés des Associations patriotiques, les Autorités communales de la Ville de Durbuy ont participé
le 8 mai dernier, aux cérémonies marquant le 72ème Anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de
la Libération des camps.

Après une messe célébrée en l'église décanale de Barvaux, le Bourgmestre Philippe Bontemps, accompagné des Membres du Collège et de plusieurs Conseillers, ont procédé à un dépôt de fleurs aux monuments « Aux Morts » dans le Parc communal, ainsi qu'à la pelouse d'honneur du cimetière.

La présence de trois chorales, composées d'élèves de l'Ecole communale de Barvaux, encadrées par leurs institutrices Véronique Boclinville, Hélène Piron, Isabelle Laxhay et leur directrice Rita Bonmariage, a été appréciée de tous et a donné à cette cérémonie une dimension intergénérationnelle particulière. Au cours de l'office, les enfants interprétèrent la Brabançonne; face aux monuments « Aux Morts », un couplet de la Marche des Chasseurs ardennais et au cimetière, un couplet du Chant des Wallons, avec le soutien de Jean-Marie Rousselle et de l'OAL.

Au cours d'une brève allocution, Francis Dumoulin, Echevin en charge des cérémonies patriotiques, a pris la parole pour s'adresser plus particulièrement à son jeune public : « Aujourd'hui, vous honorez la mémoire de ceux qui ont combattu pour que la Belgique vive ! Ainsi, chers enfants, vous accomplissez votre devoir de jeunes citoyens... Tout comme les combattants et les résistants de la guerre de 40-45, vous devez rejeter l'intolérance, l'exclusion, la xénophobie et le racisme. Vous devez revendiquer le droit pour tous les êtres



« La liberté n'est pas un droit, la liberté est un devoir ! », souligna Francis Dumoulin.

humains, quels qu'ils soient, de vivre libres et égaux. »

Et l'Echevin de poursuivre : « Et cette liberté, ce sont des instances telles que l'Union Européenne qui la défendent et qui nous permettent de connaître la paix depuis plus de 70 ans. Aujourd'hui, le rassemblement auquel vous participez est l'occasion de témoigner votre reconnaissance envers toutes ces femmes et tous ces hommes qui, venus d'horizons et de pays parfois lointains, sont morts pour vous,

au nom de la liberté, au nom de votre liberté. »

« Alors, chers Enfants, retenez au moins une chose de ce discours : la liberté n'est pas un droit, la liberté est un devoir ! Merci à vous de la défendre ! », conclut Francis Dumoulin.

André BAIJOT.



Le devoir de mémoire n'a de réelle portée que s'il s'adresse à un jeune public.







Rue du Mont 10 6940 WERIS

> N° TVA BE 0545.942.229 Agréé classe 1P1

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE DÉTECTION INCENDIE ET INTRUSION

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

MISE EN CONFORMITÉ
VMC

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Tél. et Fax: 086/21.03.08 Gsm: 0495/82.04.82

moens.electricite@gmail.com





Dujardin Michel

Plain de Holset, 9 · 6940 Grand-Han · 0472 64 83 76 michel.dujardin@belgacom.net



Pour un environnement sain et un cadre de vie agréable, adoptons les bons gestes

Les Services de la Commune de Durbuy mettent tout en œuvre pour vous assurer un cadre de vie agréable. Mais sans vous, ils ne sauraient pas y parvenir complètement. Car le bien-vivre est également l'affaire de tous. Que ce soit en matière de propreté, de sécurité ou de bruit, le savoir-vivre concerne chacun d'entre nous et ne tient souvent à pas grand-chose excepté un peu de bon sens et de civisme. Que vos arbres ne doivent pas dépasser sur la voie publique, que les déjections canines, c'est mieux de les ramasser que de les laisser sur le trottoir du voisin, que l'usage des tondeuses est réglementé ou encore que le trottoir n'est pas fait pour le stationnement des voitures... cela vous semble normal et logique! Et pourtant certains ont la fâcheuse tendance à l'oublier.

Je plante de manière réfléchie

Chaque propriétaire a le droit d'effectuer des plantations sur le terrain lui appartenant pour améliorer son cadre de vie et protéger l'intimité de sa vie privée. Mais avant de se lancer, il doit respecter la règlementation qui lui impose des distances et des hauteurs de plantations par rapport au voisinage. Il convient donc de se renseigner auprès des Services de l'Urbanisme, de consulter, le cas échéant, les documents du lotissement ou le règlement de copropriété. Pour les arbres de haute tige, la distance à respecter est de 2 mètres de la limite de la propriété; pour les autres arbres et haies vives, la distance est d'un demi-mètre. Pour préserver notre patrimoine naturel sauvage, privilégiez les essences locales et bannissez certaines plantes exotiques qui se développent au détriment de nos espèces indigènes. Autres suggestions : ne laissez pas se développer des friches, adaptez vos clôtures pour éviter la divagation de vos animaux...

J'entretiens trottoir, accotement, haie situés devant ma propriété

Tout riverain est tenu de tailler la végétation, de nettoyer le trottoir, accotement, avaloir devant son habitation afin de ne pas gêner le passage des piétons et des véhicules et d'assurer ainsi la sécurité, la propreté et la salubrité publique. Savezvous que le nettoyage et le déblaiement de la neige incombent aux résidents ?

Je veille au bon affichage du numéro de la maison que j'occupe

Il arrive que pompiers, médecins de garde, ambulanciers et autres services de secours éprouvent des difficultés, lors de leurs interventions, à localiser rapidement l'immeuble qui leur a été renseigné, soit que le numéro de l'habitation a disparu, soit qu'il est « camouflé » sous la végétation. Il y va parfois d'une vie à sauver...

J'épargne les oreilles de mes voisins

Les bruits que vous produisez peuvent importuner les autres ! Soyez vigilants de jour comme de nuit. De manière générale, bruits de moteurs, aboiements, musique, cris... sont considérés comme excessifs dès lors qu'ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage. L'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies circulaires ou autres engins bruyants, est interdit les dimanches et jours fériés, sauf entre 15h et 18h et en semaine, entre 20h et 07h. Quant aux pots d'échappement « modifiés », ils sont prohibés quelle que soit l'heure.

J'évite d'enfumer mes voisins



Un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules que 4 mois de chauffage d'une maison...

Seule l'incinération à domicile des déchets végétaux provenant de l'entretien normal des jardins est tolérée, pour autant que le feu soit surveillé et distant d'au moins 200 mètres de toute habitation. Quant aux autres matières (sacs en plastique, bouteilles, résidus divers...), ils doivent impérativement être déposés au parc à conteneurs.

Je respecte les autres usagers de la voie publique

Le respect du code de la route est indispensable pour la sécurité de chacun. A proscrire les stationnements gênants et/ou dangereux, les excès de vitesse (à 60 km/h, il faut 7 mètres de plus pour s'arrêter qu'à 50 km/h), les « zones 30 »... Et où que ce soit, soyez vigilants, tolérants et respectueux vis-à-vis des autres modes de déplacement.

Je respecte l'espace public, le bien d'autrui et l'environnement

Les Services de la Commune entretiennent régulièrement rues, trottoirs et espaces verts. Cependant, il revient à chacun d'entre nous de ne pas dégrader les lieux publics, voire de contribuer par des gestes simples et un peu de bon sens, à leur entretien. Déposez dans les poubelles papiers, canettes, détritus divers, lesquels s'ils sont laissés n'importe où, gâchent notre plaisir de circuler dans les rues ou à la campagne. Un mégot de cigarette met 1 à 2 ans à se dégrader et peut polluer plus de 500 litres d'eau. La durée de vie d'un chewing-gun est de 5 ans, alors que celle d'une canette en aluminium est de 10 à 100 ans.

Je promène mon animal de compagnie en laisse et je dispose d'un sachet à déjection

Il est interdit de laisser divaguer tout animal domestique dans les espaces publics. Il est bien sûr interdit d'abandonner des animaux (chiens, chats...) en quelque lieu que ce soit. En cas de nécessité, vous devez vous adresser aux refuges spécialisés.

Je fais profiter mes voisins des « bons côtés d'être à côté »

En dehors de la « Fête des voisins », un moment annuel de convivialité, vous pouvez renforcer la solidarité avec vos voisins, en échangeant de petits services, comme le covoiturage, le trajet domicile/école, le prêt de matériel, l'aide aux personnes âgées dépendantes ou aux personnes handicapées... Assurer une surveillance discrète des habitations voisines en cas d'absence, signaler à l'Accueil de l'Administration communale, d'éventuels dysfonctionnements, tel qu'éclairage public défaillant.

Le Collège communal.

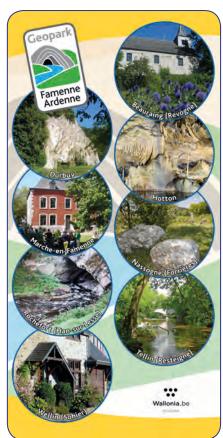
Famenne-Ardenne, le premier Geopark en Belgique!

Il y a de par le monde 125 geoparks, répartis dans 33 pays et... aucun en Belgique !

Et pourtant, s'il y a en Wallonie une région qui regorge de trésors et d'idées d'escapades, c'est bien la Calestienne, à cheval sur les provinces de Namur et de Luxembourg. D'une superficie de 911 km2 et comptant 67.228 habitants, ce territoire, devenu le Geopark Famenne-Ardenne, regroupe, depuis juillet 2016, huit Communes dont Durbuy, Beauraing, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin, et espère être bientôt labellisé par l'Unesco.

Un geopark, une richesse géologique exceptionnelle

Un geopark est un espace territorial, accrédité par l'Unesco, qui présente et valorise un héritage géologique d'importance internationale, « alliant intérêt scientifique, rareté, esthétique, valeur éducative, et visant le développement économique, touristique, culturel, historique, immatériel... d'une région », ainsi que le souligne le Français Guy Martini, expert auprès de l'Unesco et directeur du Geopark des Alpes de Haute-Provence.



Le Réseau mondial global des Geoparks (GGN)

En février 2004, au siège de l'Unesco à Paris, 17 geoparks européens et 8 chinois ont constitué le **Réseau mondial global des Geoparks** (GGN: Global Geoparks Network). Il s'agit d'un partenariat international, placé sous l'égide de l'Unesco, servant à développer des modèles de bonne pratique



Han-sur-Lesse, Salle du Pont de Calcite. Photo $\ \odot$ Guy Deflandre.

et à définir des standards de qualité pour les territoires qui prônent la protection et la préservation des sites patrimoniaux de la Terre, en vue d'un développement régional économique durable.

Actuellement, le Geopark Famenne-Ardenne, constitué en asbl, a introduit officiellement sa candidature fin 2016 auprès des instances de l'Unesco et espère obtenir son label de «Geopark mondial Unesco» au printemps 2018. Cette reconnaissance officielle ferait connaître la Famenne et l'Ardenne aux quatre coins de la planète.

Le Geopark Famenne-Ardenne

Situé essentiellement en Calestienne, cet étroit gradin calcaire qui borde l'Ardenne et fil conducteur du Geopark, ce territoire englobe le bassin hydrologique de trois rivières (la Lesse, la Lomme et l'Ourthe). Il présente un extraordinaire potentiel géologique et l'un des plus riches de Belgique et d'Europe en phénomènes karstiques (grottes et gouffres, dolines, chantoirs et résurgences de cours d'eau, comme la disparition de la Lesse dans le gouffre de Belvaux...). Sites d'intérêt scientifique, grottes et falaises, roches et sédiments, paysages divers, large biodiversité, patrimoine bâti, activités humaines... trouvent

leurs origines dans cet environnement naturel.

Geopark

A la découverte d'un patrimoine exceptionnel

D'ores et déjà, en guise d'hors-d'œuvre, nous vous proposons :

- Une plongée dans les entrailles de la terre aux grottes de Hotton, de Rochefort et Han-sur-Lesse où un patrimoine souterrain incomparable vous attend.
- La découverte d'une faune et d'une flore spécifiques à la Calestienne : des pelouses calcaires, riches en plantes rares comme les gentianes ou les orchidées ; du mousseron au pied bleu, en passant par les morilles, les girolles et autres coulemelles, de quoi satisfaire le mycophage le plus gourmand ; une avifaune représentée par la chouette effraie, le grand-duc, le rouge-queue noir, l'alouette lulu, la grive litorne. Qui dit fleur, dit papillon : le grand nègre, le machaon, le flambé côtoient la petite cigale des montagnes...
- Une promenade dans le passé préhistorique de ce terroir. Epinglons la Grotte du Coléoptère à Juzaine, le champ mégalithique de Wéris, les Pierres du Diable à Forrières, l'allée couverte de



L'anémone pulsatile, symbole des pelouses calcaires. Photo © Guy Deflandre.

Lamsoul à Jemelle. l'abri-sous-roche de Martouzin-Neuville.

- Un moment de dépaysement à Durbuy, la plus petite ville du monde, nichée au creux d'un ancien méandre de l'Ourthe, dont les murs d'un autre âge et son amphithéâtre de roches et de bois ont gardé beaucoup de charme.
- Une escapade dans de nombreux villages pittoresques, façonnés par tant de siècles et la peine de ses habitants, dont Ny (Hotton), Sohier (Wellin) et Wéris

(Durbuy) repris dans la liste des « plus beaux Villages de Wallonie ».

La visite l'Archéoparc de Malagne-la-Rode maine (Rochefort), du Musée de la Famenne (Marcheen-Famenne), de la Maison des Mégalithes à Wéris, de l'ancienne Fonderie de cloches à Tellin, du château de Lavaux-Saint-Anne et de son Musée de la Nature et de la Chasse, sans oublier les édifices religieux majeurs, comme les églises Saint-Martin de Tohogne, Sainte-Walburge de Wéris, Saint-Re-

macle à Wellin ou encore Saint-Etienne de Waha et ses vitraux réalisés par Jean-Michel Folon.

- A moins qu'on ne recherche un peu de calme et de sérénité. Là aussi, le Geopark Famenne-Ardenne peut répondre à vos attentes. Randonnées à pied, à vélo, à cheval, pêche, chasse, escalade, plaisirs de l'eau, tout est possible, dans un univers de forêts et d'eaux vives.
- Le Geopark de Famenne-Ardenne offre une multitude d'activités. Curieux, sportifs ou passionnés d'histoire ou de géologie seront amplement comblés.

Mais entre paysages verdoyants, musées et animations diverses, il reste une place pour la gourmandise. Après l'effort, le réconfort! Les spécialités sont nombreuses. Difficile de résister devant une Rochefort ou une Marckloff, un jambon d'Ardenne ou un fromage de chèvre.

Bienvenue au Geopark Ardenne-Famenne

Ce mélange captivant de culture, de loisirs, de gastronomie fait de la Famenne-Ardenne une région à nulle autre pareille, fière de son histoire, respectueuse de ses traditions, et en même temps tournée vers l'avenir et ouverte au monde.

Gageons que le Geopark Famenne-Ardenne, véritable outil de promotion des cultures et du patrimoine local, bénéficiant d'un rayonnement au-delà de nos frontières, devienne un incontestable vecteur de développement économique durable pour cette belle région et pour le grand bien de... Durbuy.

Site internet www.geoparkfamenneardenne.be

André BAIJOT.

A Durbuy, formé de bancs calcaires dolomitiques très massifs, typiques du Frasnien, « al Rotche al Falêye » évoque le temps où l'Ardenne était un massif montagneux soumis à la tectonique qui a fortement plissé et faillé la région.
Photo Philippe Gillon.











ASTUR CAR

27 route de Marche | 6940 Barvaux Tél: 086/21.39.07 | Fax: 086/21.39.63 | asturcar.barvaux@gmail.com





STATION SERVICE SUPÉRETTE

Depuis 23 ans, toujours là pour mieux vous servir en fruits, légumes, fromages, charcuteries, pains, patisseries, boissons, lotto, presse...

Ouvert 7/7 jours et de 7h à 22h

SANDWICHERIE

SANDWICHES - SALADES, SPÉCIALITÉS CHAUDES ET FROIDES FRAIS DU JOUR

Nous réalisons aussi les sandwiches pour vos banquets, réunions, anniversaires et décès.

Du Lundi au Vendredi de 8h à 16h Samedi de 9h à 16h

CARROSSERIE TOUTES MARQUES RESTAURATION «ANCÊTRE»

N'hésitez pas UNE PETITE BOSSE, UNE PETITE GRIFFE n'importe quel sinistre, Devis GRATUIT et délais réparation très courts.



Ouvert du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h Vendredi de 9h à 13h et de 13h à 16h

Zoning de Barvaux

0473/941.943 racing.asturcar@gmail.com





A l'Ecole communale de Borlon, de nouvelles pédagogies au service des enfants!



Croire en l'enfant, c'est bien! Aider l'enfant à croire en lui, c'est mieux!

L'Ecole communale de Borlon va enrichir sa pratique pédagogique afin d'offrir à TOUS les enfants de nouveaux outils pour les aider à aller le plus loin possible dans l'acquisition de compétences et de savoir-être.

Ces nouveautés ont pour objectif d'aider TOUS les enfants : elles s'adresseront aussi bien aux enfants à besoins spécifiques qu'aux enfants en quête de dépassement.

La pédagogie des Octofuns

Les trois ingrédients principaux de cette pédagogie sont :

- les intelligences multiples pour ouvrir les huit directions stimulant le potentiel de chacun,
- la gestion mentale pour prendre conscience des gestes mentaux nécessaires aux apprentissages et adopter d'emblée la bonne démarche,
- la psychologie positive pour identifier ce qui fonctionne bien et viser le bien-être au service du savoir et du savoir-faire.

Tout au long de notre vie, nous avons tendance à stimuler certaines intelligences et à en négliger d'autres. Au fil des jours, les enfants vont apprendre à découvrir comment ils fonctionnent. La finalité de cette pédagogie est de tirer profit de chacune de ces intelligences, en renforçant les notions de plaisir, d'estime de soi et donc de confiance en soi.

Une école numérique

Afin de rester en adéquation, de manière intelligente, avec le monde qui nous entoure, Borlon va devenir une école



numérique. Dès septembre, l'école sera équipée de tableaux interactifs et progressivement, de tablettes.

Il est important de préciser que les enfants ne se retrouveront pas face à un écran plusieurs heures par jour. Nous allons leur apprendre à utiliser l'ordinateur, la tablette afin que ceux-ci soient au service de l'apprentissage, tout en étant une source de motivation.

Il va de soi que ces nouvelles « armes »

viendront compléter l'arsenal des stratégies d'apprentissages qui font déjà la particularité et la richesse de l'implantation de Borlon, cette petite école familiale et rurale, « où il fait bon vivre, apprendre et découvrir ».

Nous sommes conscients qu'il s'agit là d'un projet ambitieux, qui demandera du temps et de l'investissement de la part des membres de l'équipe éducative qui s'impliquent déjà et se forment sans compter!

Pour mener à bien ce nouveau projet, nous nous sommes adjoint les services de Jonathan Ponsard qui travaillera avec l'équipe en place, au minimum un jour par semaine.

Celui-ci est depuis 4 ans responsable d'un projet semblable au sein d'une classe d'élèves à besoins spécifiques. En tant que technopédagogue, il donne des formations en Mind Mapping, intelligences multiples, et intégration des nouvelles technologies avec comme objectif de permettre aux enfants d'apprendre autrement et avec plaisir. (www.mindtactic.be).

Si vous êtes intéressés par ce nouveau projet et souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter la directrice de l'Ecole, Myriam Lapaille.

> Laurence JAMAGNE, Echevine de l'Enseignement.



Des couples sertis de diamants et d'or !

Barvaux - Voilà bien une manifestation qui, loin de s'essouffler sous le poids des ans, continue imperturbablement à rester un rendez-vous trimestriel que nos Jubilaires et leurs proches ne voudraient en aucun cas manquer. Une bien sympathique cérémonie, empreinte de bonne humeur et d'un zeste d'émotion pour les quatre couples qui ont été mis à l'honneur par les Autorités communales le 10 mai dernier. Ils totalisent 230 années de vie en commun!

Entouré des membres du Collège et du Conseil communal, le Bourgmestre **Philippe Bontemps** a accueilli les couples jubilaires en la Salle des Mariages.

En présence des parents et des amis des jubilaires, le Bourgmestre leur adressa un discours empreint de bonhomie : « Il y a 50 ou 60 ans, vous vous êtes donc rencontrés et avez uni vos destinées au printemps de votre vie. Pourquoi elle ? Pourquoi lui ? Vous le devez à cette mystérieuse alchimie qu'Honoré de Balzac appelait « l'instinct de l'amour » quand il écrivait : « L'amour sait toujours trouver le chemin du cœur, comme le plus petit insecte marche à sa fleur avec une irrésistible volonté qui ne s'épouvante de rien ».

Et Philippe Bontemps d'exprimer à ses invités, toute son admiration en ces termes : « Le jour de votre mariage, chaque couple ici présent aurait signé des deux mains pour avoir l'assurance de se retrouver un jour, 50 ou 60 ans plus tard, afin de fêter des Noces d'Or et de Diamant, car c'était, dès le départ, la garantie non seulement d'une longévité, mais aussi d'une union réussie. Et ce pari de la parole donnée, vous l'avez tenu! Je vous en félicite chaleureusement.../...

J'imagine, sans déflorer quoi que ce soit de votre intimité, qu'en un demi-siècle de vie commune, votre couple a évolué : il a dû traverser, comme tout couple normalement constitué, des zones de turbulences, d'orages, de tempêtes, alternant avec des zones de calme, de sérénité, de ... bon temps. Car vivre à deux, ce n'est pas seulement le tête à tête souriant et facile des premiers jours. Le coup de foudre est éphémère, la noce ne dure qu'un jour, la lune de miel, selon les sexologues, aurait une durée maximum de deux ans. Que votre union ait résisté à l'épreuve du temps et de la routine, c'est tout simplement parce que vous vous êtes toujours épaulés et que vous avez trouvé la formule magique qui vous a permis de « devenir des époux, tout en demeurant des fiancés! ».

« Chers Jubilaires, conclut le Bourgmestre, je vous souhaite de vivre encore longtemps dans la douce quiétude familiale, entourés de la si précieuse affection de votre famille, de vos proches et de vos amis. Dès à présent, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous dans cinq ans pour des Noces de Brillant et dans dix ans pour des Noces de Diamant. Car le livre que vous avez commencé à écrire il y a 50 ou 60 ans, est loin d'être fermé et quelques beaux chapitres sont encore à écrire, et de nouvelles photos sont encore à coller dans votre album de famille ».

Ensuite, chaque couple s'est vu remettre une copie de son acte de mariage, le diplôme envoyé par le Palais, ainsi que le cadeau offert par la Ville de Durbuy. Les Dames ont bien sûr étaient fleuries. La cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.

André BAIJOT.

Noces de Diamant

- Léon Renard et Marie Delfosse, de Barvaux
- Charles Pétry et Yvonne Hubert, de Palenge
- Edouard Vrancken et Louise Paulus, de Barvaux

Noces d'Or

• René Vandevelde et Anita Vanzeebroeck, de Morville

Couples excusés

- Roger Dendievel et Aline Vandendriessche, de Barvaux (Noces de Diamant)
- Hubert Lallemand et Clotilde Collard, de Barvaux
- Christian Siquet et Maria Swinnen, de Petithan (Noces d'Or)
- Antoine Spirlet et Marie Degive, de Petithan
- Christian Claude et Janine Dupuis, de Petite-Somme
- Jean-Claude Denis et Jacqueline Potier, de Bomal
- René Collard et Marcelle Brisbois, de Barvaux.



Les couples jubilaires et les Autorités communales.



Léon Renard et Marie Delfosse, de Barvaux.



Charles Pétry et Yvonne Hubert, de Palenge.



Edouard Vrancken et Louise Paulus, de Barvaux.



René Vandevelde et Anita Vanzeebroeck, de Morville.

Bon Anniversaire, Madame Brits!

Depuis février 2017, la Commune de Durbuy est heureuse de compter au nombre de ses administrés, une nouvelle Centenaire, en la personne de Madame Raymonde BRITS, qui habite Warre.

Raymonde a vu le jour à Alveringem (Flandre occidentale), le jour de la Saint-Valentin 1917, au sein d'une famille qui comptait par ailleurs deux garçons. Alors qu'elle avait deux ans, la famille alla s'installer à Schaerbeek. Son mari décéda très jeune, à l'âge de 46 ans. Par la force des choses, Raymonde, veuve sans enfant, travaillera comme femme de ménage et le restera jusqu'à ses 63 ans.

Jusqu'il y a peu, Raymonde buvait son verre de Bordeaux rouge au repas de midi, précédé ou suivi d'une rasade de Suze, cette liqueur à base de gentiane, qui, avoue-t-elle, est son péché mignon.

Grande liseuse, Madame BRITS lit encore un roman par mois. Parmi ses auteurs préférés, citons le romancier Dan Brown et l'auteure américaine Danielle Steel, dont elle a lu de nombreux romans. Pour l'instant, elle termine « Un parfait inconnu ».

Par ailleurs, à cette fervente lectrice du magazine Paris Match, la Ville de Durbuy a offert un abonnement d'un an, ainsi qu'une bouteille de... Suze!

Cette Centenaire bon pied bon œil m'a déclaré, non sans humour, qu'elle a toujours payé toutes ses taxes mais qu'ayant franchi le cap des cent ans, elle devrait en être exonérée!

Philippe BONTEMPS.

Naissances

- Marday Noah Van-Dyren Moonesawmy, fils de Marday Soodiren et de Moonesawmy Vanisha, 02/03/17.
- Sauwen Liam Emanuel, fils de Sauwen Jelle Paul Eric et de Beazar Baplu Jessica Lizet, 27/03/17.
- Galoy Eliott Andrew Lorraine, fils de Galoy Geoffrey Jean Marc Ghislain et de Smets Melissa Marianne Alphonsine, 04/04/17.
- Timmermans Louis, fils de Timmermans Gauthier Frédéric Marie Paul Emile et de Adam Anne-Catherine Madeleine Rose, 05/04/17.
- Lombard Anaé Marie Nicolas Dominique, fille de Lombard Anthony et de Maquoi Adélaïde Marie Christelle Ghislaine, 15/04/17.
- Joby Eshan, fils de Joseph Joby et de Joby Angitha, 18/04/17.
- Gomel Tom Luc Marc Jean, fils de Gomel Aurélien André Albert Ghislain et de Renard Caroline Elise Marie Josée, 21/04/17.
- Audenaert Lénora, fille de Audenaert Micky Louka Mark Freddy et de Boulanger Justine Janine Thierry Anne-Christine, 22/04/17.
- Desormeaux Laurane Catherine Frédérique, fille de Desormeaux Philippe Maurice Jean et de Fourny Sandrine Josiane Stephanie, 23/04/17.
- Sauvage Amélia Ghislaine Rose-Marie Stéphanie Angela Marie-Louise, fille de Sauvage Julien Pascal Jacques Louis et de Arquin Céline Ghislaine Paula Désirée Immaculée Angela, 24/04/17.
- Sauvage Alessia Ghislaine Rose-Marie Stéphanie Angela Marie-Louise, fille de Sauvage Julien Pascal Jacques Louis et de Arquin Céline Ghislaine Paula Désirée Immaculée Angela, 24/04/17.
- Sebille Chloé Caroline Michaël, fille de Sebille Jean-Philippe Auguste Maurice Robert et de Michot Marie Monique Michele Andrée Ghislaine, 26/04/17.
- Koumbia Lola Chéryl Anneliese, fille de Koumbia Carole, 05/05/17.
- Lenoir Baptiste Ulysse Maximilien, fils de Lenoir Alexis Francis et de Draganovic Filipa, 08/05/17.
- Arnould Emma Cyrielle Gauthier, fille de Arnould Pierre François Laurent et de Laguesse Esperance Cécile Victor Ghislaine, 11/05/17.
- Humpers Kylie Chloé, fille de Humpers Mathieu Alain et de Leclere Jodie Anne Didier Charlotte Ghislaine, 15/05/17.
- Fairon Basil Clément Florence, fils de Fairon Marc Luc Michel Ghislain et de Colson Laetitia Agnès Madeleine, 18/05/17.
- Addonisio Delio Jérôme Mélissa, fils de Addonisio Mathieu Henri et de Schrooten Laetitia Christophe Carine, 20/05/17.
- Devalet Lola Stéphanie Yohann, fille de Devalet Ludovic Albert Armand et de Evans Mélissa Nadia Nathalie Ghislaine, 22/05/17.

Mariages

- Marchal Léon Gilbert Ghislain et Modave Diana Francine Josée Louise, le 21/04/17.
- Devigne Ludovic Simon Micheline Ghislain et Warny Edwina Andrée Annick Liliane Jeanne, le 06/05/17.
- Schevers René Guy Lambert et Folie Sigrid Rita Guy Ghislaine, le 13/05/17.
- Dupagne Thomas Jean-Pierre Charles et Théodore Aurélie Stéphanie Laure, le 20/05/17.
- Fillieux Christian Henri Théodore Ghislain Simon et Coibion Catherine Carine Jeanne, le 27/05/17.
- Henin Thierry René Adelin Jules Ghislain et Charles Isabelle Chantal Maria Alfreda Elise, le 27/05/17.

Décès

- Colson Marie Henriette Ghislaine, le 30/03/17.
- Houard Ivette Marie Jeanne Ghislaine, le 04/04/17.
- Bara Maurice Valérian Elias, le 07/04/17.
- Servaty Claude Alexandre Victor Ghislain, le 14/04/17.
- Hendrix Isabelle Pauline, le15/04/17.
- Godelaine Yvonne Marie Thérèse Alphonse Ghislaine, le 17/04/17.
- Cucchiara Salvatore, le 19/04/17.
- Boulanger Guy Charly Jean Ghislain, le 28/04/17.
- Henry Philippe René Alphonse, le 28/04/17.
- Thewissen Marlène Célina Marthe, le 04/05/17.
- Vermeulen Henriette Helene, le 05/05/17.
- Voets Christiane Marie Jeanne, le 06/05/17.
- Frederix Pierre Lambert, le 07/05/17.
- Delneuville Josée Marie Marguerite Ghislaine, le 20/05/17.
- Gérôme Marie Simonne Zélie Ghislaine, le 20/05/17.
- Courtois Simone Adolphine Ghislaine, le 22/05/17.
- Lecomte Anne-Marie Germaine Renée Ghislaine, le 24/05/17.
- Detrixhe Fabienne Josée Ghislaine, le 25/05/17.
- Bologne Jean Marie Joseph Michel, le 26/05/17.
- Guilliams Ivo Henri Roland, le 28/05/17.
- Paelinck Philippe René Josée, le 29/05/17.
- Wissels Roland René Alfons, le 30/05/17.

Danse en Ville

Le festival fait une nouvelle fois étape à Durbuy-Vieille-Ville, le **dimanche 27 août 2017**, à partir de 15h.

Des compagnies de danse, venant d'Italie, du Portugal, d'Allemagne et de Belgique, proposeront des performances d'une quinzaine de minutes dans différents endroits de Durbuy. La danse va y faire rythmer les moindres recoins : les parcs, les monuments, les bancs, les arbres. Les objets du quotidien deviendront alors des éléments de la création artistique.



Libre à vous de vous de vous essayer à la danse contemporaine pour quelques minutes ou pour tout un après-midi! Cette manifestation est entièrement gratuite et s'adresse à tous les âges. Rejoignez-nous et venez partager avec nous l'amour de la danse!

Avec le soutien de la Ville, du Centre Culturel et du Syndicat d'Initiative de Durbuy.

Cécile COLIN, Echevine de la Culture.



Le réseau routier communal en rénovation

Le Service des Travaux constitue un instrument primordial pour la mise en oeuvre de la politique d'amélioration du cadre de vie des Durbuysiens, que le Collège entend mener à bien, notamment en ce qui concerne l'état du réseau routier.



Izier, aménagement d'un plateau.

Les travaux en cours de réalisation

Izier

Le chantier est pratiquement terminé. Ces travaux apporteront plus de sécurité à tous les villageois.

Le côté aménagement « Espaces publics » offre une image reposante et conviviale à travers le village et lui confère un aspect de havre de paix.

La voirie entièrement rénovée et la pose d'une nouvelle conduite d'eau complèteront la tranquillité et sécurité des habitants d'Izier.

Les liaisons Oppagne-Les Mignées et La Tour du Diable-Bohon

Le chantier est également terminé. Il consistait en une pose de bordures à certains endroits, suivi d'un reprofilage et d'un enduisage.

Barvaux

Les trottoirs de la **Rue de l'Aite** ont subi un joli lifting.

Belle réalisation au centre de Barvaux, qui assure une liaison aux habitants des quartiers avoisinants.

Au nom du Collège, je tiens à adresser nos remerciements aux riverains et aux usagers pour la patience et la compréhension dont tout un chacun a fait preuve face aux désagréments engendrés par tous ces travaux.

Les travaux à réaliser en 2017

Palenge-Septon

Dans le cadre du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2013-2016, les voiries suivantes sont adjugées : rue des Métiers et rue de Durbuy jusqu'au carrefour de Palenge.

Pour ces voiries, les travaux débuteront après les congés payés. Il s'agira d'un reprofilage complet de tarmac avec la pose de bordures en béton coulé sur place.

Les projets à l'étude

Dans le cadre du Plan d'Investissement communal (PIC) 2017-2018.

Verlaine

Le tracé du chantier comprendra le chemin de la Miniée, rue des Charançons et rue du Puits. Réfection de la voirie, pose de tuyaux et de nouveaux filets d'eau.

Estimation de 465.000 €. Le marché sera organisé en septembre et les travaux auront lieu début 2018 (1er semestre).



Izier, rue El Va, restauration de l'ancien abreuvoir.



Barvaux, rue de l'Aite, rénovation des trottoirs.



Route Tour du Diable - Bohon. Reprofilage et enduisage.

COMMENT DESHERBER LES PLANTES SPONTANEES SUR LE TROTTOIR?

Depuis le mois de juin 2014, suite à une réglementation wallonne qui vise à limiter les pesticides dans les espaces publics, il est interdit d'utiliser un herbicide ou tout autre produit de synthèse pour désherber sur le trottoir ou tout autre espace proche de la rigole (graviers, pelouse, haie,...).

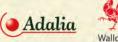
Cependant, même s'il appartient au domaine public, l'entretien du trottoir est à la charge du citoyen. Alors que faire ?

Des alternatives aux produits chimiques existent :

- Préventivement, vous pouvez brosser régulièrement les joints des pavés afin d'éliminer la terre présente.
- Vous pouvez utiliser les binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber entre les pavés ou dans les graviers.
- Contre les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons,...) rien ne vaut l'arrachage à la main.
- Un peu d'eau bouillante versée régulièrement finira par faire disparaître la plante indésirable. Le choc thermique fera flétrir la plante instantanément. L'utilisation d'un désherbeur thermique à flamme ou électrique aura le même effet.

NB: L'utilisation d'eau de Javel, de sel ou encore de vinaigre pour désherber le trottoir est nuisible pour les eaux de surfaces et souterraines.

Pour plus d'infos sur les techniques alternatives, consultez adalia.be



A noter que la SWDE profitera de nos travaux pour poser une nouvelle conduite d'eau.

Petit-Han

La rue des Aguesses, cette longue route en ligne droite, est analysée actuellement et fera l'objet d'une réfection de la voirie, d'une collecte des eaux de ruissellement, d'une pose de bordures, de filets d'eau et d'aménagements sécurisants.

La légère pose de tarmac - travail réalisé par la main d'œuvre communale et effectué récemment - sert uniquement à garantir la sécurité et la circulation pendant une année.

Le premier coût estimé s'élève aux environs d'un million d'€. Ces montants seront inscrits au budget 2018. Quant à la réalisation, on peut raisonnablement la prévoir en août 2018.

Barvaux

Pour ce qui est du parking derrière l'OAL, toute l'étude ainsi que la partie administrative sont terminées.

Le marché est lancé avec l'ouverture des offres début juillet et j'espère voir le début des travaux dès l'automne.



Chers Concitoyens, tous ces travaux s'inscrivent dans la remise à niveau de notre réseau routier communal. Avec le Bourgmestre Philippe Bontemps et le Collège, nous nous engageons à faire le maximum pour que notre Commune puisse bénéficier de belles routes sans rustines. Plus que jamais, la sécurité, le confort et la mobilité de tous les usagers sont au cœur de nos priorités.

Bonne route et d'excellentes vacances à toutes et à tous!

Freddy PAQUET,

Le samedi 9 septembre

Plusieurs jardins au naturel ouvrent leurs portes de 14h à 18h.

Consultez la liste des lieux sur www.pcdn-durbuy.be ou sur l'agenda de www.durbuy.be ou la page facebook du PCDN C. Rossignon 086/219.883 info@pcdn-durbuy.be



Belgische fabrikant van maatkasten, keukens, badkamers, slaapkamers, dressings...

mesure, cuisines, salles de bains, chambres à coucher, dressings...

info@almaco-interieur.be | www.almaco-interieur.be 086 40 13 97 - 0484 36 48 65

Rue de l'industrie 27, 6940 Barvaux s/C



Cabinet de Barvaux:

Chainrue 1 Lundi au vendredi Consultations sans RDV 11-12H

www.vetoplus.be

Petits Animaux: 0471 71 71 71

Dr. ONGARO Florence Dr. VERSTRAETEN Audrey **Dr. HACCOUR Steve Dr. DEMONTY François**

Cabinet de Noiseux:

Rue de l'Ourthe, 38 - 5377 Noiseux Lundi au vendredi Consultations sur RDV 9h-12h et 14h-17h Consultations sans RDV 17h-19h

Email: info@vetoplus.be

Grands Animaux: 086 21 18 63



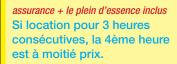
Tapissage, pose de revêtements de sol, parquets massifs et flottants, tapis-plain, cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89 • 086 49 99 24

Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com www.deco-nv.be

Location de Buggy Buggy te huur

50 €/heure Caution: 350 €



verzekering + volte tank (gratis benzine)

Na 3 uuren is het 4e uur halfe prijs.

Rue de Givet, 46 - 6940 Petit-Han (Durbuy) **0471/42.45.27** - racer.location@gmail.com

ALIMENTATION BIO - DROGUERIE AROMATHÉRAPIE - ELIXIRS FLORAUX COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES PEINTURES NATURELLES - ARTISANAT **MAQUILLAGES NATURELS**



Chainrue 18A, à Barvaux - www.vosproduitsnaturels.be Ouvert du Ma au Sa de 9h à 18h - T. 0471 41 68 25

centre funéraire Pol Laffut & Heerwegh

Rue Erène 9 | 6900 Marche-en-Famenne

Hotton-Melreux Barvaux Hamoir Anthisnes Comblain-au-Pont | Poulseur | Marche-en-Famenne Rochefort Jemelle Wellin



funérailles, crémations, assurances obsèques. assistance en formalités après funérailles

084 46 62 11

www.centrefuneraire-pollaffut-heerwegh.be



CONSTRUCTION **D'AMÉNAGEMENT**

Lundi au Vendredi: 7h30-12h et 12h30-18h Samedi: 8h-12h Fermé le dimanche

Rue de l'Industrie 13 - Barvaux-sur-Ourthe **086 21 35 71-** comobe@skynet.be

ENTREPRISE

GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION Luc Tasia & Fils s.a.



- · Tous travaux de maçonnerie et de toiture
- Spécialité maçonnerie à la pierre
- Transformation
- Rénovation
- Clé sur porte

Tél. 086/32 21 03 Fax 086/32 28 00

luc.tasia@yahoo.fr Rue Grande Enneille 104 - 6940 DURBUY

Léopold Baijot, le peintre de la lumière Exposition exceptionnelle

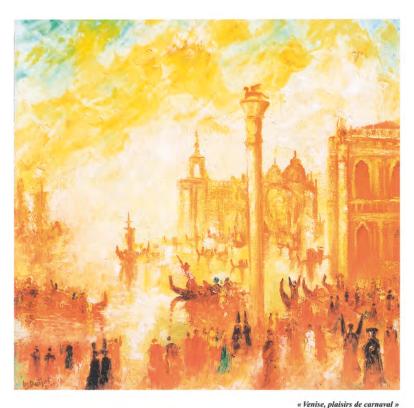
A Durbuy, la Halle-aux-Blés accueillera, **du 1er au 30 juillet 2017**, une exposition consacrée aux œuvres du peintre belge Léopold Baijot. Exposition placée sous le haut patronage de S.A.R. La Princesse Léa de Belgique.

Léopold Baijot est né en 1936 à Louette-Saint-Denis, dans la vallée de la Semois. Après 15 ans passés dans l'enseignement, il quitta l'école, vers la fin des années 1970, pour se consacrer pleinement à sa passion, la peinture.

Autodidacte, Léopold Baijot acquit très tôt une renommée internationale. Attiré par la lumière des pays arabes, il fit de nombreux séjours en Syrie, en Jordanie, au Yémen, en Mauritanie, au Maroc...

Estampillé autant orientaliste qu'occidentaliste, Léopold Baijot réalisa de nombreuses œuvres pour le roi Hassan II du Maroc, sans oublier les portraits du roi Hussein de Jordanie et de la reine Noor.

> L'exposition est visible à Durbuy, à la Halle-aux-blés, du 1er au 30 juillet 2017, tous les jours, de 13h à 18h. Léopold Baijot se fera un plaisir de vous y accueillir en personne. Info: 0498/68.47.60.



H.S.T. 50x50 cm

Tiquez-vous quand les tiques attaquent...

Qui dit retour du beau temps dit aussi retour des morsures de tiques! Pour améliorer la prévention de la maladie de Lyme, l'Institut scientifique de Santé publique (ISP) a lancé en 2015 un site internet « TiquesNet.be ». Y sont cartographiées les zones où sévissent les tiques en Belgique.

Ces petites bêtes peu sympathiques sont des parasites qui appartiennent à la famille des acariens et se nourrissent exclusivement du sang de leurs hôtes. Elles séjournent généralement dans des endroits ombragés, couverts d'une litière végétale épaisse ou envahis par des broussailles, des fougères ou encore de hautes herbes jusqu'à une hauteur de 1,5m.

Le site « TiquesNet.be »

Le site « *TiquesNet.be* » a pour objectif de dresser l'état des lieux en Belgique des



morsures de ces acariens. Voici peu, le rapport établi en 2016 a été publié. Il en ressort que 9.700 morsures de tiques ont été signalées pour l'ensemble du pays.

Ce recensement est important, car les tiques, en mordant, peuvent transmettre la borréliose de Lyme. Heureusement, toutes les morsures ne sont pas infectantes et n'entraînent généralement qu'une réaction locale et temporaire. N'empêche, selon le SPF, 200 à 300 personnes seraient hospitalisées chaque année en raison de la maladie de Lyme.

Encodez vos morsures

Parallèlement à la publication des résultats pour 2016, l'ISP cherche à collectionner le plus possible de tiques qui ont mordu des personnes, afin d'augmenter les connaissances sur la présence de bactéries ou de parasites dans les tiques et d'identifier les zones à risques. Les citoyens sont donc invités à envoyer gratuitement à l'ISP la ou les tiques dont ils ont été les victimes. Ils devront ensuite remplir un questionnaire en ligne sur le site https://tiquesnet. wiv-isp.be/. Une opération en sept clics qui prend à peine deux minutes.

Comment se protéger ?

La vigilance est donc de mise lors de vos prochaines balades. L'ISP recommande de porter des vêtements à manches longues et des pantalons ou d'appliquer un produit répulsif pour éviter les morsures.

Prudence donc la prochaine fois que vous flânerez dans votre jardin ou que vous vous aventurez dans les chemins de campagne ou en forêt, vous risquez peut-être de faire une mauvaise rencontre...

André BAIJOT.

Au fil des Conseils

Séance du 26 avril 2017

Un mouvement de sauvegarde des langues régionales de Wallonie (wallon, picard, gaumais, champenois, francique) a été lancé vu leur contribution à la construction de notre identité et à la richesse et la diversité de notre patrimoine local. La Commune peut jouer son rôle pour assurer la présence des langues régionales dans les différents secteurs de la vie collective (bibliothèque, centre culturel, écoles, médias, tourisme). C'est pourquoi le Conseil a décidé d'adhérer à une convention de labellisation « Ma commune dit oyî! », s'engageant à mettre en œuvre au moins 15 actions proposées par cette convention, et ce dans différents domaines.

Un règlement complémentaire de circulation routière a été voté pour interdire le stationnement Rue Basse Cour à Barvaux sur une longueur de 2 m de part et d'autre de l'entrée du parking de l'Hôtel de Ville, et ce pour une question de visibilité.

Les châssis de l'ancien Hôtel de Ville ont été remplacés. Le décompte final des travaux a été approuvé, au montant de 88.368,73 €. Il y a lieu de poser 3 nouvelles portes sectionnelles au dépôt communal à Tohogne. Un marché est approuvé pour un montant estimé à 14.641 €. Il faut également renouveler la toiture de la petite salle de la Laiterie à Tohogne. Le montant est ici estimé à 54.999,99 €.

Il est décidé d'acheter une nouvelle balayeuse aspirante destinée à intervenir sur la voirie. Le montant est estimé à 200.000 €. La Ville va par ailleurs adhérer à la Centrale de marchés de la Province du Hainaut, afin d'obtenir des prix intéressants pour l'achat de tableaux interactifs commercialisés par la firme Défilangues de Jumet, attributaire du marché réalisé par cette centrale d'achat.

Le Conseil a approuvé un devis de la société Ores pour le placement d'un spot d'éclairage led à la chapelle de Petite-Somme (grotte de la Rue des Basses), l'ancien système d'éclairage étant devenu dangereux (montant : 1.332,44 €).

Dans le cadre du Plan Habitat permanent, la Ville peut obtenir des aides financières de la Région wallonne pour la démolition de chalets ou abris insalubres, inhabitables, dangereux, en infraction non régularisables, situés dans les zones HP. Un cahier spécial des charges pour la démolition d'une dizaine de chalets par entreprise privée est donc approuvé.

Un avis favorable est émis sur le plan d'action 2017-2022 du deuxième programme wallon de réduction des pesticides, l'enquête publique n'ayant donné lieu à aucune remarque.

Le règlement de gestion du matériel de manifestation a été modifié en ce qui concerne les cautions. Jusqu'ici, une caution n'était prévue que pour les barrières Nadar. Vu que la Ville met aussi des panneaux de signalisation à disposition, une caution sera également demandée pour le prêt de ceux-ci. Les Conseillers de l'opposition PS et MR ont voté contre, la Conseillère Ecolo Mme Têcheur s'abstenant.

Enfin, le Conseil approuve le déclassement à Durbuy-Vieille-Ville de parcelles en bordure de la Place Roi Baudouin vers le Thier Moreau, d'une superficie de 10,95 a, qui sont des troncons du chemin vicinal n°1, du sentier vicinal n°18 et du domaine public innommé. Ce déclassement entend régulariser une situation existante, ces biens n'ayant aucune utilité publique vu leur situation particulière et les aménagements routiers réalisés au début du 20ème siècle. La vente de ces biens aux riverains est ainsi désormais possible, en veillant à ce que des travaux d'aménagement ou de construction n'entravent pas la circulation publique, notamment vers le Thier Moreau.

Séance du 31 mai 2017

L'école maternelle libre d'Izier devra fermer en septembre prochain vu qu'elle n'atteint plus le nombre d'élèves requis (12). Son Pouvoir Organisateur a entrepris une démarche vers la Commune, pouvoir organisateur de l'école primaire du lieu. Il y a un intérêt réel à disposer d'un enseignement maternel à Izier tant pour les habitants que pour alimenter en élèves l'école primaire elle-même. Vu les normes à atteindre (8 élèves) et la possibilité d'aménagements, et considérant les relations de collaboration qui existaient déjà entre l'école maternelle et l'école primaire, le Conseil approuve la décision du Collège d'ouvrir une classe maternelle à l'école communale d'Izier.

La Ville de Durbuy, via son Centre Culturel, collabore depuis des années avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne. Cette dernière doit introduire un nouveau dossier de reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles et soumettre un nouveau contrat-programme 2019-2023. Le Conseil durbuysien décide donc de poursuivre cette collaboration, marquant son accord sur l'octroi à la MCFA d'un subside annuel de 0,35 € par habitant pendant la durée de ce contrat-programme.

A Heyd, l'agglomération s'est développée, en particulier dans la rue « A Pahis ». Il y a donc lieu de revoir la limite de l'agglomération dans cette rue et de prendre un règlement complémentaire de circulation routière. La mesure sera matérialisée par le placement de signaux F1 et F3.

A Durbuy-Vieille-Ville, il importe de sécuriser le stationnement dans diverses zones, certains faits de vandalisme touchant les véhicules et les appareils horodateurs ayant été observés, en soirée ou la nuit, dans des parkings éloignés ou peu visibles. Sont particulièrement concernés le parking centre-passerelle utilisé par les commerçants et travailleurs, le parking Philippart, et les parkings pour les motos au rond-point près de la passerelle et à l'ancien parking des commerçants. Un système de vidéosurveillance par caméras semble approprié, capable d'identifier les véhicules (plaques minéralogiques) et les personnes et ce, sous le contrôle de la police qui hébergera la station de visionnage. Ce projet participe à une politique d'accueil cohérente des visiteurs et de régulation de l'accès des véhicules et contribue au soutien du commerce local et de ses travailleurs. La dépense est estimée à 55.000 €, à réaliser éventuellement en deux phases. Le Conseil a approuvé le cahier des charges et chargé le Collège d'exécuter le marché par procédure négociée sans publicité.

Par ailleurs, suivant en cela la réglementation, le Conseil émet un avis positif sur cette demande de placement et utilisation de caméras de surveillance, qui devra aussi être déclarée à la Commission de la Protection de la vie privée.

Toujours à Durbuy, un nouveau règlement complémentaire de circulation routière a été adopté, visant à établir le parking payant et l'usage de l'horodateur dans le parking centre-passerelle (anciennement parking des statues de sable). Un tel règlement avait déjà été adopté en 2013 mais n'avait pas été approuvé par le Ministère des Transports.

Le Conseil a approuvé le cahier des charges portant sur l'entretien des voiries au Bois des Mignées à Barvaux dans le cadre du Plan Habitat permanent 2016-2017 établi par les Services techniques provinciaux. Le montant des travaux est estimé à 127.372,47 €, et des subventions peuvent être obtenues du Service public de Wallonie.

Les travaux de renouvellement des toitures à versants et fenêtres de toit de l'école communale de Heyd avaient été attribués en 2015 à une entreprise liégeoise pour un montant de 278.521,43 €. De nombreuses malfaçons ont été constatées, sans réaction de l'entreprise. Le Conseil a donc autorisé le Collège à ester en justice contre cette entreprise. Vu ces problèmes, un nouveau cahier des charges doit être élaboré, mission que confie le Conseil au bureau d'étude.

Des travaux d'entretien et d'amélioration

ont été réalisés à la Halle aux Blés de Durbuy. Le décompte final, approuvé par le Conseil, se monte à 46.292,30 €.

Il v a lieu de procéder au retopping de la piste d'athlétisme à Barvaux (renouvellement de la couche de couverture). Le Conseil a approuvé le cahier des charges, au montant estimé à 110.981,20 €. Des subsides seront demandés au Service public de Wallonie (Infrasports).

La société Ores a établi un devis pour le placement ou remplacement de points lumineux Rue de l'Industrie et Rue des Primevères à Barvaux, Clos de Manoir à Durbuy, et Rue des Basses à Septon. Le montant approuvé est de 4.841,54 €.

La Ville a élaboré avec la Commune de Hotton un projet de construction d'une halle rurale destinée notamment à la valorisation, au stockage, à la transformation et à la vente de produits locaux. Ce projet s'est construit suite au développement de « Li Terroir », asbl depuis 2015 se transformant en coopérative. Outre Durbuy et Hotton, d'autres communes du GAL Pays de l'Ourthe partagent cette dynamique. La Région wallonne peut octroyer des subsides vu le caractère transcommunal du projet. Les Conseillers durbuysiens ont donc approuvé le projet de convention entre Hotton et Durbuy. La Commune de Hotton, propriétaire du terrain, sera la Commune porteuse et Durbuy la Commune partenaire. Une concertation étroite sera mise en place à tous les stades du montage du projet mais aussi de la gestion des futures infrastructures.

En 2014, le gouvernement wallon a adopté le Schéma régional de Développement commercial (SRDC) définissant les outils stratégiques de développement commercial afin d'objectiver les critères des autorisations des implantations commerciales. En 2015 a été voté un décret instituant le Schéma communal de Développement commercial (SCDC), document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement commercial de l'ensemble du territoire communal, et ce en lien avec l'aménagement du territoire et la mobilité. Considérant qu'il est important pour l'Agence de Développement local de Durbuy de s'approprier cet outil, le Conseil a adopté un cahier des charges de marché public de services ayant pour objet la définition d'un plan stratégique de développement commercial.

Rendez-vous au théâtre





Théâtre au Château - « Le Prénom »

M. Delaporte et A. de la Patelière/M. Willequet

Lundi 14 août 2017 - 21h00

Gîte d'Etape de Villers-Sainte-Gertude (en plein air)

Adultes: 18€ - Jeunes et demandeurs d'emploi: 13€ - Abos et Chèques Culturel MCFA: 10€ - Article 27: 1,25€

Une comédie de mœurs impitoyable qui se moque de manière insolente de nos certitudes petites-bourgeoises. La satire drôle, décapante et irrésistible, de nos hypocrisies sociales, amicales et conjugales... Vincent, en quadra brillant, se révèle être le véritable agent provocateur du spectacle. Il est celui qui, en voulant faire une mauvaise blague, allume la mèche d'un grand déballage qui, s'il se déroule devant nos yeux de spectateurs, doit sans doute rappeler de jubilatoires souvenirs à beaucoup d'entre nous...

La mise en scène de Martine Willequet est d'une redoutable efficacité. Le rythme de cette pièce aux répliques cinglantes et à l'humour mordant ne faiblit pas une seconde et va crescendo grâce au jeu des comédiens.

> Les déménageurs Danse avec les Gnous!

Samedi 16 septembre 2017 - 15h00

Suite à l'énorme succès de la tournée des 10 ans (plus de 8000 spectateurs en 12 dates, toutes complètes) regroupant les meilleurs chansons des Déménageurs issues de leurs trois spectacles originaux (Lili et les Escargots, Le Grand Carton et Le Patamodd), le groupe le plus célèbre de Belgique pour les petits et les grands revient en force avec un tout nouveau spectacle! Pour l'occasion, Yves Barbieux (créateur et compositeur des Déménageurs) remontera sur scène avec ses fidèles partenaires pour un spectacle de chansons et danses, coloré des dessins d'Yves Dumont.

Les Déménageurs ont été sélectionnés comme les grands gagnants du célèbre jeu «Danse avec les gnous».

Le présentateur vedette Émile Routou (aussi batteur à ses heures) animera cette soirée pendant laquelle Lili et ses frères devront faire la preuve de leurs connaissances sur le thème des animaux. C'est à cette condition qu'ils pourront chanter leurs chansons pour un public qui est finalement venu pour ça.

Une araignée qui revendique le droit d'être moche, un rat crooner, un chien malheureux, un putois caché dans la maison: des chansons énergiques et humoristiques sur nos amis à poils, plumes et écailles.

Tarif unique: 6€ - Article 27: 1€

Toute la programmation du Centre Culturel de Durbuy et les réservations en ligne www.ccdurbuy.be

Durbuy revendique une couverture Internet haut débit pour tous !

« Chaque citoyen a droit à de bonnes connexions de télécommunications pour bénéficier des avantages de l'économie numérique » a déclaré Alexander De Croo, Ministre de l'Agenda numérique de Télécom et de La Poste.

Or, vous êtes nombreux, depuis plusieurs années, à m'interpeller pour vous plaindre, à juste titre, de la médiocre qualité de l'accès à l'internet haut débit. Si la situation s'est améliorée dans quelques villages de la Commune, elle reste préoccupante dans de trop nombreuses localités où il existe encore des « zones blanches », dépourvues de toute captation de réseau!

Aussi le Collège communal avait-il écrit officiellement au Gouvernement wallon qui, dans le cadre de la mission « *Très haut débit* », pilotée par l'Agence du Numérique, veut doter la Région wallonne d'une couverture internet de qualité.

De mon côté, j'avais pris contact avec Stefaan De Clerck, Président de Proximus et Dominique Leroy, CEO de la société, population relativement faible génère par conséquent un coût élevé pour fournir le haut débit partout! Rentabilité quand tu nous tiens...

Dans le but de faire bouger les choses, j'ai récemment rencontré les responsables de la société Proximus, ayant dans leurs attributions le développement du réseau. Rencontre fructueuse! Si jusqu'il y a peu,

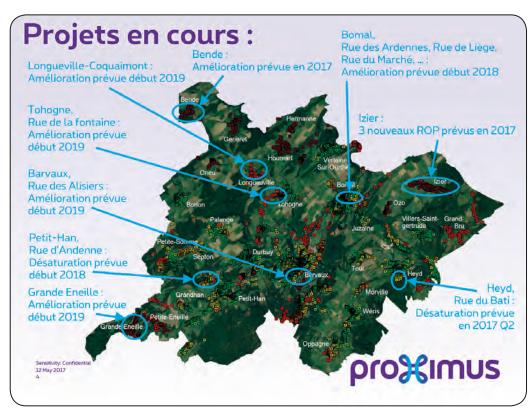
rurales et affichent, me semble-t-il, une volonté réelle d'améliorer notre réseau.

Sans entrer dans les détails techniques, l'opérateur a fait appel à de nouvelles technologies, afin de fournir la 4G sans être relié directement à la fibre optique. Notons que cette dernière serait placée, quand c'est possible, sur les pylônes du distributeur d'électricité.



afin de les interpeller sur la pauvreté de la couverture internet haut débit dans certaines zones de notre Commune. Je dois avouer que leur réponse était loin d'être rassurante! L'argument avancé est toujours le même: une densité de nous dépendions de la section liégeoise, les choses ont évolué, puisqu'à présent c'est à la section luxembourgeoise que nous avons affaire. Et manifestement, les responsables luxembourgeois sont davantage conscients des problèmes qui existent dans les zones Par ailleurs, des faisceaux hertziens seront utilisés afin de connecter des équipements VDSL haut débit en zone rurale.

Si le taux de couverture internet haut débit était de 68% de la population de Durbuy en



octobre 2015, de 76,5% en mai 2016, elle est actuellement de 77,6%, ce qui reste, vous en conviendrez, nettement insuffisant. Nous n'en sommes quand même plus à l'Age de la Pierre en matière d'internet...

Aussi mon intention est-elle d'entretenir des contacts réguliers avec la société, afin qu'elle continue à investir dans la 4G et qu'ainsi, tous les Durbuysiens soient enfin égaux en terme d'accès au haut débit.

Nous vivons dans un monde de plus en plus connecté. Ne pas disposer d'une connexion décente constitue un frein pour notre développement économique, un désavantage pour les étudiants qui y ont recours et plus généralement une entrave à l'information.

Philippe BONTEMPS.

La Vestiboutique de Barvaux a réouvert ses portes

Le mercredi de 10h30 à 17h et le vendredi de 9h30 à 15h 48, Route de Marche - 6940 BARVAUX



ACHETER EN VESTIBOUTIQUE, C'EST:

- ✓ Faire de jolies trouvailles à petits prix, pour toute la famille.
- ✓ Consommer de manière durable, éviter le gaspillage.
- ✓ Prendre une pause auprès de nos volontaires présents pour vous accueillir.
- ✓ Participer à une économie plus solidaire qui permet d'améliorer les conditions d'existences des plus vulnérables.
- ✓ Soutenir et investir dans les projets de la Croix-Rouge.
- √ C'est... « comme un don ».

POUR RENFORCER NOS ACTIONS DE SOLIDARITE:

Déposez vos articles de seconde main

Devenez volontaire, rejoignez nos équipes!

Contact:

Jennifer Carrette

0498/12.25.48 - guess64@live.be

Rejoignez notre page Facebook : vestiboutique de

Barvaux

CROIX-ROUGE de Belgique

ACADEMIE OURTHE-VESDRE-AMBLEVE

musique I danse I arts parlés

Centre Régional d'Enseignement Artistique agréé par la Communauté française. Cycle préparatoire de 5 à 7 ans, cycle de formation dès 8 ans, filière adulte dès 14 ans.

Dans le domaine de la MUSIQUE : l'Académie vous propose : éveil à la musique (de 5 à 7 ans) ; formation musicale ; formation instrumentale (alto, basson, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe, hautbois, percussions, piano, orgue, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle) ; chant (à partir de 14 ans) ; chœur d'enfants, chœur ados-adultes, chant variété, claviers, écriture et analyse, histoire de la musique, orchestres, musique de chambre, ateliers rythmiques, guitare d'accompagnement, guitare basse, ...

Pour le domaine des ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE : diction, déclamation, théâtre et ateliers d'applications créatives et techniques du spectacle.

Pour le domaine de la DANSE : éveil gestique et rythmique (dès 5 ans) ; danse classique (dès 7 ans) ; danse jazz (dès 8 ans).

Pour les (ré)-Inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018 :

Au Centre récréatif de Remouchamps, du 1er au 30 septembre, de 16h30 à 19h; Pour les permanences dans les différentes implantations, contactez-nous fin août ou consultez notre site internet.

Reprise de tous les cours à partir du vendredi 8 septembre 2017 suivant le nouvel horaire. Pour les cours complémentaires, se référer au fascicule horaire ou sur notre site.

Pour tout renseignement, contacter l'Académie O.V.A. au 04/384 60 11 04/384 75 49 - @: info@academie-ova.be www.academie-ova.be



Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 sans interruption Ouvert le dimanche matin

Barvaux-s/O - Route de Marche 41A Tél.: 086 21 80 30

www.dema.be















Que faire à Durbuy pendant l'été?



Dec 3 au 7 Juillet	<u>Dates</u>	<u>Thème</u>	<u>Lieu</u>	Ages	<u>Prix</u>	Organisme
Notation / Multisports	Du 3 au 7 juillet	Fort-Bomal	Bomal : Ecole Communale	De 2,5 à 12 ans	45€	ÖAL
La rivideo Enchantée 2/10 0 a victor 2/10		Aventure / Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 9 à 16 ans	85 €	COD
Externate alla fermina Seption In Vision Profession Oxida 100 pre Seption Oxida 100 pre Oxida 100 pr		Natation / Multisports	Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 14 ans	55€	COD
Externat a la forme		La rivière Enchantée	RIVEO à Hotton	De 5 à 8 ans	85 €	RIVEO
Du 10 au 14 juillet		Internat à la ferme	Septon : la Verte Prairie	De 4 à 12 ans	300 €	VP
Du 10 au 14 Juliet	Ý.,	Externat à la ferme	Septon : la Verte Prairie	De 4 à 12 ans	110 €	VP
		L'art cadre 1	Haite-Accueil l'Alouette	De 18 mois à 8 ans	- 10€jour	HA -
	Du 10 au 14 juillet	Hergé-Tintin-Milou	Bomal : Ecole Communale	De 2,5 à 12 ans	45€	OAL
			Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 8 ans	55 €	COD
Name Multisports Server Ceres Comesorts De 5 à 1d ans 55 € CCCC		Football		De 9 à 16 ans	55 €	COD
Coq. Poules of Poussins Films Herbert & Bonnal De 2.6 a 10 ans 170.6 Hubert Informat à la ferme Setor Invene Prante De 4.9 12 ani 110.6 VP				De 5 à 14 ans	55 €	COD
Internat à la forme				TO AND DESCRIPTION OF THE PARTY	A	
Externat à la ferme				to a state of		
Le vie à la ferme			The second secon			
Du 17 au 20 Lullet Les animaux fasteatiques Souta Acquai Pabusés De 20 à 30 ans 40 6 0 64 Cop.						
Du 17 au 20 Lullet Les animaux faritestiques Source Coloraminates De 0,55 1 2 aris 56 6 COD		1			11	
Sauvetage Natation Bohon - Certre Omrisports De 6 à 16 ans 55 € COD	D. 47 00 1 20 4	The state of the s	The state of the s		The same of the same of	Name and Advisor
Initiation Vélo—Multisports Bonch - Certre Omrisports De 4 à 8 ans 56 € CCO	Du 17 au 20 Juillet					
L'art cadre 3						
Du 17 au 21 utiliet Coq, Poules et Poussins Farme Hebets à Bornal De 2,5 à 10 ans 120 e Hubert		Initiation Vélo-Multisports	Bohon: Centre Omnisports		55 €	
Le vie à la ferme		L'art cadre 3	Halte-Accueil l'Alouette	De 18 mois à 3 ans	10€/jour	HA
Du 24 au 28 juillet	Du 17 au 21 juillet	Coq, Poules et Poussins	Ferme Herbet à Bomal	De 2,5 à 10 ans	120 €	Hubert
Natation / Multisports Jour au Sunpark		Le vie à la ferme	Fronville : le ferme du Ban	De 4 à 12 ans	100€	Ban
Jour au Sunpark Benom - Centre Ominisports De 5 a 12 ans 7.0 € COU	Du 24 au 28 juillet		Barvaux : Ecole Communale	De 2.5 à 12 ans	45 €	OAL
Athlétisme / Multisports Barvaux Piste d'athlétisme De 7 à 14 ans 55 € COD		The state of the s	Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 12 ans	70 €	COD
Dec 27.5 12 ans			Barvaux : Piste d'athlétisme	De 7 à 14 ans	55 €	COD
VTT / Multisports		Chez les ânes	Ecuries de Nin'ânes	De 4 à 7 ans	120 €	Ecuries
VTT / Multisports	Du 31 Juillet au 4 Août	Made In Belgium	Baryaux : Ecole Communale	De 2,5 à 12 ans	45 €	OAL
Danse / Multisports Bohon : Certre Omnisports De 5 à 16 ans 55 € COD						
Basket / Multisports Bomal : Sassin De 5 à 12 ans 55 € COD				7,00 p S 100 S 20	200	
Internat à la ferme						
Externat à la ferme Septon. la Verte Prairie De 4 à 12 ans 110 6 VP			Total Control of the			
Chez les ânes Ecuries de Ninânes De 4 à 7 ans 120 € Ecuries						
Du 7 au 11 août						
Aventure / Multisports Natation / Multisports Bohon : Certre Omnisports De 9 à 16 ans De 5 à 14 ans S5 € COD 16 au 18 août Accueil classique Halte-Accueil //Alouette De 18 mois à 3 ans 106/jour HA 14, 16, 17, 18 août Orientation + 1 Jour à Walibi Bohon : Certre Omnisports De 8 à 16 ans S5 € COD Du 21 au 25 août Multisports / Multisports Bohon : Certre Omnisports De 5 à 14 ans 45 € COD Du 21 au 25 août Miltisports / Multisports Bohon : Certre Omnisports De 8 à 16 ans S5 € COD Kinball / Multisports Barvaux : Salle de Gym De 8 à 16 ans S5 € COD Les experts de la pêche Le vie à la ferme Fronville le ferme du Ban De 4 à 12 ans 100 € Ban L'art cadre 4 Halte-Accueil //Alouette De 18 mois à 3 ans 106/jour HA Organisme Contact Téléphone Mail OAL Secrétariat O86 38 77 26 Oal@skynet.be COD Riveo delecod.net RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson O474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont Madame Fraipont O496 75 17 95 Cecile, fraipont@gmail.com Ferme Hubert Madame Collard O86 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet O495 73 43 15 Dascgillet@vahoo.fr	Du 7 - 44 04			A service and		
Natation / Multisports Bohon Certre Omnisports De 5 à 14 ans 55 € COD	Du 7 au 11 aout					
16 au 18 août Accueil classique Halte-Accueil Malouette De 18 mois à 3 ans 10€/jour HA 14, 16, 17, 18 août Orientation + 1 jour à Walibi Bohon : Certire Omnisports De 8 à 16 ans 55 € COD Du 21 au 25 août Multisports / Multi-arts (OAL/COD) Bohon : Certire Omnisports De 5 à 14 ans 45 € COD Kinball / Multisports Barvaux : Salle de Gym De 8 à 16 ans 55 € COD Les experts de la pêche RIVEO à Hotton De 9 à 13 ans 120 € RIVEO Le vie à la ferme Fronville le ferme du Ban De 4 à 12 ans 100 € Ban L'art cadre 4 Halte-Accueil Malouette De 18 mois à 3 ans 10€/jour HA Du 28 au 31 août L'art cadre 5 Halte-Accueil Malouette De 18 mois à 3 ans 10€/jour HA Organisme Contact Téléphone Mail OR Secrétariat 086 38 77 26 0al@skynet.be COD Secrétariat 086 38 77 26 0al@skynet.be COD Secrétariat 047 57 57 795 cecle						
14, 16, 17, 18 août			DODANNE VALUE OF THE PROPERTY	(A)		A
Karaté / Multisports Bohon : Certre Omnisports De 5 à 14 ans 45 € COD		*				
Du 21 au 25 août Multisports (OAL/COD) Bohon : Certre Omrisports De 8 à 12 ans 55 € CAL COD Les experts de la pêche RIVEO à Hotton De 9 à 13 ans 120 € RIVEO Le vie à la ferme Fronville le ferme du Ban De 4 à 12 ans 100 € Ban L'art cadre 4 Halte-Accueil l'Alouette De 18 mois à 3 ans 10€ jour HA Du 28 au 31 août L'art cadre 5 Halte-Accueil l'Alouette De 18 mois à 3 ans 10€ jour HA Organisme Contact Téléphone Mail OAL Secrétariat 086 38 77 26 oal@skynet.be COD Secrétariat 086 38 74 34 lecod@lecod.net RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson 0474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile,fraipont@gmail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr	14, 16, 17, 18 août					
COLICOD Bonon: Certre Uminsports De 8 à 16 ans 55 € COD			Bohon: Centre Omnisports	De 5 à 14 ans	45 €	COD
Kinball / Multisports Barvaux : Salle de Gym De 8 à 16 ans 55 € COD	Du 21 au 25 août		Bohon : Centre Omnisports	De 5 à 12 ans	55€	OAL COD
Le vie à la ferme Fronville le ferme du Ban De 4 à 12 ans 100 € Ban L'art cadre 4 Hate-Accueil l'Albuette De 18 mois à 3 ans 10€/jour HA Du 28 au 31 août L'art cadre 5 Hate-Accueil l'Albuette De 18 mois à 3 ans 10€/jour HA Organisme Contact Téléphone Mail OAL Secrétariat 086 38 77 26 0al@skynet.be COD Secrétariat 086 38 74 34 lecod@lecod.net RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson 0474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile.fraipont@mail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr			Barvaux : Salle de Gym	De 8 à 16 ans	55 €	COD
L'art cadre 4 Halte-Accueil l'Alouette De 16 mois à 3 ans 106 jour HA Du 29 au 31 août L'art cadre 5 Halte-Accueil l'Alouette De 16 mois à 3 ans 106 jour HA Organisme Contact Téléphone Mail OAL Secrétariat 086 38 77 26 gal@skynet.be COD Secrétariat 086 38 74 34 lecod@lecod.net RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson 0474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile.fraipont@mail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr		Les experts de la pêche	RIVEO à Hotton	De 9 à 13 ans	120 €	RIVEO
L'art cadre 4 Halte-Accueil l'Albuette De 18 mois à 3 ans 106 jour HA Du 28 au 31 août L'art cadre 5 Halte-Accueil l'Albuette De 18 mois à 3 ans 106 jour HA Organisme Contact Téléphone Mail OAL Secrétariat 086 38 77 26 gal@skynet.be COD Secrétariat 086 38 74 34 lecod@lecod.net RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson 0474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile.fraipont@gmail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr		Le vie à la ferme	Fronville : le ferme du Ban	De 4 à 12 ans	100€	Ban
Du 28 au 31 août L'art cadre 5 Halte-Acqueil Papauette De 18 mois à 3 ans 106 jour HA Organisme Contact Téléphone Mail OAL Secrétariat 086 38 77 26 oal@skynet.be COD Secrétariat 086 38 74 34 lecod@lecod.net RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson 0474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile.fraipont@gmail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr		L'art cadre 4		De 18 mois à 3 ans	106/jour	HA
Organisme Contact Téléphone Mail OAL Secrétariat 086 38 77 26 oal@skynet.be COD Secrétariat 086 38 74 34 lecod@lecod.net RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson 0474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile.fraipont@gmail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr	<u>Du 28</u> au 31 août			De 18 mais à 3 ans		1000
OAL Secrétariat 086 38 77 26 oal@skynet.be COD Secrétariat 086 38 74 34 lecod@lecod.net RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson 0474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile.fraipont@gmail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr						
OAL Secrétariat 086 38 77 26 gal@skynet.be COD Secrétariat 086 38 74 34 lecod@lecod.net RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson 0474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile.fraipont@gmail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr	Organisme	Contact	Téléphone		Mail	
COD Secrétariat 086 38 74 34 lecod@lecod.net RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson 0474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile.fraipont@gmail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr						
RIVEO RENDOVIVE Madame Gilson 0474 61 60 33 info@riveo.be Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile.fraipont@gmail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr					the latest	
Ecuries de Nin'ânes Madame Fraipont 0496 75 17 95 cecile_fraipont@gmail.com Ferme Hubert Madame Collard 086 21 04 49 (après 20h) info@fermehubert.be Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr						
Halte Accueil Direct Lu, Me, Ve 086 219 632 enfance@durbuy.be Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr						
Ferme du Ban Pascal Gillet 0495 73 43 15 pascgillet@yahoo.fr						
		The state of the s	100000000000000000000000000000000000000			
La verce Prairie Monsieur Petry 0499 23 51 68 www.laverteprairie.org	La verte Prairie	Monsieur Petry	0499 23 51 68	www.laverteprairie.org		

nfos générales Anouchka Mailleux

0473 301 771

enfance@durbuy.be

Le Prix Chronos avec la 4ème primaire de l'école de Heyd



Il s'agit d'un Prix intergénérationnel autour d'une sélection de livres proposés à une classe et à des Aînés. C'est une animation réalisée en collaboration avec la Bibliothèque centrale de la Province de Luxembourg.

Pour la 4ème année consécutive, la classe de 4ème primaire de Heyd a reçu des Aînés tout au long de l'année, dans le cadre du prix Chronos.

Cette année, c'est la nouvelle institutrice, Caroline Coulée, qui, avec ses 19 enfants, a fait la connaissance de 10 Aînés.

Cette fois encore, beaucoup d'échanges et de complicité au fil de ces rencontres et de la découverte des livres.

Le jour du vote, ils sont tous venus visiter la bibliothèque et ont eu le loisir de voter « comme les grands », avec convocation, isoloirs, urnes...

Vous êtes un « $A\hat{n}n\acute{e}$ » (pas d'âge minimum, pas d'âge maximum...) ? Vous avez envie de vous investir dans un projet avec des enfants autour de livres ? N'hésitez pas à contacter la Bibliothèque pour de plus amples informations.

Projet « Lismoi-Lienous »

Depuis 2013, la bibliothèque a développé le projet « Lismoi-Lienous » qui associe des bénévoles autour de la bibliothèque et de son action.

Il s'agit à la fois de lire des histoires (Lis-moi) et de relier chaque lecteur aux autres membres du groupe et à son public (Lie-nous). L'objectif est de partager le plaisir du livre par la rencontre entre le « lecteur » et les enfants. C'est également un projet intergénérationnel où des adultes lisent des livres dans des classes de maternelles ou dans les milieux d'accueil de la petite enfance. Et cela permet de faire connaître l'existence des services de la bibliothèque!

Ce projet rentre dans les axes que la bibliothèque de Durbuy a définis et qui consistent à

- Favoriser les compétences langagières de base (lire, écrire, écouter et parler),
- Développer la lecture plaisir pour tous.

Ces formations ont permis d'aller en 2013-2014 dans des classes de 1ère et 2ème primaire et depuis 2014-2015, dans des classes maternelles, à la crèche communale, à la halte-accueil et dans les classes d'immersion.

Pourquoi les classes d'immersion ? Parce que deux néerlandophones ont suivi la

formation et ont désiré lire dans leur langue aussi. Elles vont dans les classes d'immersion de Bomal avec des livres prêtés par la bibliothèque de la ville de Tongres.

Cette année 11 personnes se sont engagées dans ce projet et dans pas moins de 20 classes: Claire Rouffart => 4 classes de Clairval à la bibliothèque de Barvaux et la classe maternelle de Borlon; Cécile Batter => classe de prématernelle de Tohogne Bernie Schevers => 3ème maternelle de Petithan: Jan van Roven => 1ère et 2ème maternelle de Petithan; Véronic Van der Haeghen => 1ère, 2ème et 3ème maternelle de Heyd et 1ère - 2ème et 3ème - 4ème immersion de Bomal; Irma Charatova => 1ère et 2ème maternelle de Bomal (EC); Sophie Cereghetti => 3ème maternelle de Bomal (EC); Marijke Persijn => 3ème maternelle-immersion de Bomal (EC).

Sans parler de Monique Mercier à la crèche communale et du couple Nicole Janssens et Mario Marchi à la halte-accueil.

Chaque mois, ces bénévoles proposent une animation-lecture dans ces lieux.





Véronic Vanderhaeghen avec la classe d'immersion de Dieter à la bibliothèque

Et une fois par an, nous avons le plaisir de les rencontrer à la bibliothèque : les enfants viennent en bus, ils écoutent les histoires dans le coin des coussins, ils visitent la bibliothèque et la ludothèque et apprennent qu'ils peuvent y revenir avec leur parent pour y emprunter 6 livres gratuitement pour 4 semaines !

Cette année encore quel plaisir d'entendre des parents qui viennent parce que les enfants les y ont poussés alors qu'ils ignoraient complétement l'existence de la bibliothèque de Barvaux!

Pour plus d'informations, contactez la bibliothèque communale, Maison Legros sur la place du Marché à Barvaux sur Ourthe tél 086/21.98.75 ou mail bib.durbuy@province.luxembourg.be

Formation gratuite pour personnes aimant lire des histoires à des enfants de 0 à 6 ans

Actuellement, la bibliothèque désire étoffer le groupe de lecteurs du projet « Lismoi-Lienous ».

En effet, toutes les écoles maternelles et certains lieux d'accueil de la petite enfance ne bénéficient pas d'un lecteur bénévole.

C'est pourquoi en septembre 2017, la bibliothèque communale organise une formation gratuite.

La bibliothèque recherche des personnes qui aiment le contact, désirent lire des histoires, ont envie de se former, acceptent de s'engager volontairement à lire des histoires à la bibliothèque et/ou hors les murs à un groupe d'enfant entre 0 et 6 ans

Pour assurer ces lectures, la bibliothèque propose une formation de base gratuite mais obligatoire de 4 jours : les lundis 4, 11, 18 et 25 septembre de 8h30 à 16h30 à la maison Legros.

L'initiation à la littérature jeunesse et la formation à la lecture à voix haute est assurée par Catherine Vanandruel, comédienne, formatrice et médiatrice du Livre Jeunesse.

Après la formation, les bénévoles vont lire des livres dans une classe une fois par mois. Le groupe est accompagné durant l'année par Danièle Carpet, bibliothécaires et Nadine Lambert, animatrice théâtre du centre culturel de Durbuy (CCD).

Au niveau pratique, la bibliothèque propose 2 chartes :

Charte entre la classe et le(s) lecteur(s):

- L'enseignant reste dans la classe pour gérer le groupe d'enfants
- Le lecteur lit au minimum trois histoires
- L'animation se passe au moins une fois à la bibliothèque.

Charte entre la bibliothèque et le lecteur

- Formation gratuite : 4 jours obligatoires : les lundis 4, 11, 18 et 25 septembre de 8h30 à 16h30
- Engagement volontaire à lire une fois par mois à une ou plusieurs classes du maternel: entre octobre et juin (minimum une fois à la bibliothèque)
- Si la formation n'est pas suivie par cet engagement volontaire, une somme de 90€ sera exigée
- Une convention de bénévolat comprenant les assurances RC.

Inscription indispensable jusqu'au 4 septembre 2017. Pour plus d'informations, contactez la bibliothèque communale.

Le wallon survivra-t-il au XXIe siècle?

En collaboration avec l'Université de Tous Ages Nord-Luxembourg (UTA) et dans le cadre de leurs conférences, la Bibliothèque de Barvaux, vous propose de venir écouter, à Barvaux, le **vendredi 29 septembre**, de 14h30 à 16h30, Michel Francard, Professeur de linguistique à l'UCL, sur le thème : « Le wallon survivra-t-il au XXIe siècle ? »

La Commune de Durbuy vient de s'engager dans le projet « **Ma commune dit Oyi!** », qui a pour but, entre autres, de promouvoir la pratique des langues régionales endogènes (wallon, picard, gaumais, champenois, francique...) et de sauvegarder le patrimoine multiséculaire dont elles sont les vecteurs.

La Ville de Durbuy va prochainement signer la convention de labellisation et mettra en œuvre une série de projets dans différents secteurs (communication, culture, enseignement, signalétique, tourisme, vie économique...), en vue d'obtenir le label « Ma commune dit Oyi ».

Lors de cette conférence, Michel Francard nous parlera entre autres de ce label.

Si la préservation de notre belle langue wallonne vous intéresse et que vous voudriez vous investir dans ce projet, que ce soit quelques heures sur l'année ou davantage, ou tout simplement si vous voulez être tenu au courant des actions qui seront organisées dans le cadre de ce label, vous pouvez contacter **Nathalie Gillet** à la bibliothèque : 086/21.78.95 - nathalie.gillet@province.luxembourg.be

La conférence aura lieu à Barvaux, Parc du Juliénas, Salle du Syndicat d'Initiative. PAF: 5 € pour les non-membres UTA. Infos: Bibliothèque de Barvaux, Maison Legros, Place du Marche, 6940 Barvaux, 086/219.875 http://www.bibliotheque-durbuy.be





Michel Francard. © Rossel& Cie, Le Soir.

Les tramways vicinaux sillonnèrent les campagnes... sauf dans la région de Durbuy.

Là où le « grand » chemin de fer atteignit ses limites techniques et géographiques, les chemins de fer vicinaux prirent le relais. L'adjectif « vicinal », s'appliquant à un chemin, signifie « qui sert de moyen de communication entre plusieurs villages ».

Et c'est bien de cela qu'il s'agissait, ainsi que l'écrivait le député et ingénieur civil Adolphe le Hardy de Beaulieu : « Les chemins de fer vicinaux doivent surtout et avant tout être destinés à rapprocher des villes et des villages qui ne sont actuellement reliés que par des chemins de terre ou des routes pavées, donc à accroître les moyens d'approvisionnement des grands centres et à donner une plus

grande valeur aux produits des campagnes ». C'était en 1884, année de la création par l'Etat belge de la SNCV (Société nationale Chemins de fer vicinaux), société publique chargée de construire et d'exploiter des chemins de fer d'intérêt local dans les régions non encore desservies par les chemins de fer.

vicinaux étaient autorisés à s'implanter au bord des chaussées existantes qui, à l'époque, étaient beaucoup moins fréquentées qu'aujourd'hui. Les travaux à réaliser étaient donc réduits, le matériel plus léger, les infrastructures moins importantes et donc moins coûteuses. Tout cela explique la rapidité avec laquelle les vicinaux se développèrent, atteignant les régions les plus reculées, tout en s'accrochant au grand chemin de fer, un peu comme une araignée tissant sa toile.

Ainsi, dès 1885, s'ouvrait une ligne Ostende-Nieuport, portion du célèbre tramway de la côte belge, qui existe toujours aujourd'hui. La lignes construction des était financée par l'Etat, les provinces et les communes, exploitation étant ensuite concédée à des opérateurs privés.

La Province de Luxembourg, particulièrement déshéritée en cette fin de 19e siècle, avait tout à gagner dans l'aventure. Le Sénateur Biart, rapporteur délégué par le Gouvernement pour l'étude des lignes vicinales, n'affirmait-il pas : « Existe-t-il la moindre raison pour que les habitants des villages de cette province restent isolés

et oubliés ? Je ne vois, moi, qu'un seul but à poursuivre : sauver ces populations infortunées du marasme et de la misère ».

Son appel fut entendu, puisque dès 1886, deux lignes vicinales s'ouvraient en Luxembourg: Poix-Saint-Hubert-Freux et Melreux-La Roche, l'une connectée à la ligne de chemin de fer du Luxembourg et l'autre à la ligne de l'Ourthe. Jusqu'à la Outre ses énormes retombées économiques et sociales, le vicinal, surtout du temps de la vapeur (la traction à vapeur fut remplacée par des autorails à moteur à essence dans les années 1930, sauf pour le trafic marchandise) devient un acteur incontournable de la vie quotidienne des campagnes par où il passait.

Jusqu'à l'âge de 5 ans, l'écrivain Arsène

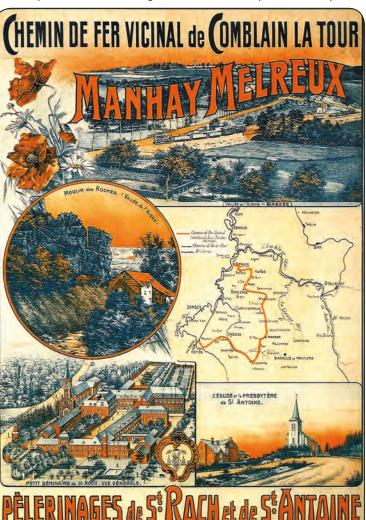
Soreil habita à Rendeux, point de passage du vicinal Melreux-La Roche. Il en garda un souvenir précis, qu'il évoque en ces termes dans Dure Ardenne : « Mais le clou du spectacle quotidien, c'était toujours le tram à vapeur. Quand il s'en venait de Melreux, on l'entendait s'annoncer au tournant prochain. Long sifflement tremblé qui paraissait presque lointain, alors que, tout de suite après, me surprenant toujours, débouchait le convoi. Soufflant à petits coups, rasant la voie, cachant ses roues, il défilait devant moi, toujours trop bref, même si un chargement de queue - pommes de terre, écorces ou baliveaux - prolongeait un moment mon plaisir. Il m'arrivait néanmoins de quitter prestement la place, sans demander mon reste : quand mon regard rencontré d'emblée les terribles yeux blancs du mécanicien, mâchuré comme le diable, un mouchoir rouge d'assassin flottant furieusement à son cou ».

c'est avait

Avec le recul, on peut affirmer que le rail bouleversa les conditions de vie de l'Occident tout comme le firent, deux mille ans auparavant, les chaussées romaines. Dans notre province, ce moyen de transport efficace et peu coûteux donna un essor ou un souffle nouveau à nombre d'activités industrielles pouvant

écouler leur production : carrières de pierres et de sable, exploitation de la forêt, scieries, tanneries, sans compter l'amélioration des sols dévolus à l'agriculture de par le transport de chaux et d'engrais qui se trouvait facilité.

Les grands chemins de fer et les vicinaux se



Affiche promotionnelle de la SNCV pour la ligne Melreux-Comblain et sa boucle en Ardenne.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER VICINAUX

première guerre mondiale, les ouvertures de lignes en Luxembourg se succédèrent. Entre 1886 et 1911, il s'en ouvrit pas moins de 17 (totalisant 400 km, autant que le grand chemin de fer), dont la plus longue de Belgique qui, sur 81 km, reliait Marche à Martelange via Tenneville, Amberloup et Bastogne.

complétèrent parfaitement pour arriver, en 1934 (50 ans après la création de la SNCV et un siècle après la loi donnant naissance au chemin de fer en Belgique), à compter 9.900 km de voies ferrées en Belgique, ce qui donnait à notre pays la 3ème place en Europe au point de vue absolu, et la première au monde pour la densité du réseau : 32,450 km de voies par 100 km² (dont 15,530 km pour les vicinaux).

Sur la ligne de chemin de fer de l'Ourthe passant par Barvaux et Bomal, vinrent se greffer pas moins de 5 lignes vicinales. Nous avons déjà évoqué celle qui, dès 1900, partant de Marche et passant par Marloie, permettait d'atteindre Martelange, via Amberloup, où il était possible de prendre une correspondance pour Libramont (partant de Freux-Suzerain, un autre embranchement permettait de remonter à Saint-Hubert, et de là, rejoindre à Poix la ligne de chemin de fer Namur-Arlon). A Martelange, une ligne s'enfonçait dans le Grand-Duché, et une autre poussait jusqu'à Arlon, où d'autres lignes démarraient vers le Grand-Duché et vers Virton, d'où on pouvait gagner la France. Une vraie toile d'araignée!

De Melreux, gare de la ligne de l'Ourthe, partait une voie vers Hotton, où elle se séparait en deux. L'une franchissait le pont et remontait la vallée de l'Ourthe jusqu'à La Roche. De Hotton, l'autre ligne montait vers Soy, Pont d'Erezée, Dochamps, Manhay, Werbomont, Ferrières, pour retrouver la ligne de l'Ourthe à Comblain-la-Tour, soit 64 km.

Plus en aval de l'Ourthe, une ligne partait de Comblain-au-Pont vers Ouffet, Warzée et Clavier, ouvrant l'accès au plateau du Condroz. A Poulseur enfin, partait une ligne vicinale dévolue au service des carrières de la région de Sprimont et rejoignant Trooz sur la ligne de chemin de fer de la Vesdre Liège-Verviers.

Et dans la région de Durbuy?

Dès 1888, la Commune de Tohogne avait



vu l'intérêt de se voir desservie par le vicinal, et son Conseil communal vota une motion demandant à la SNCV d'étudier la faisabilité d'une ligne vicinale Bomal-Durbuy-Clavier. Elle joignait à sa délibération un mémoire détaillant le potentiel économique de Tohogne et sa région.

A Bende-Jenneret : une carrière de petit granit, une laiterie centrale à vapeur, un moulin à farine, des bois de haute futaie. A Tohogne, des carrières de petit granit et de grès, une sablonnière, une laiterie régionale à vapeur, deux moulins à farine, deux boulangeries, une boucherie, des marchands de bestiaux, des commerces importants et variés, etc, et tout cela sans service régulier de camionnage. Par ailleurs, le tracé du vicinal projeté offrait de nombreuses potentialités d'exploitation de grès, de petit granit, de sable, de bois, de minerais, de briqueteries et fours à chaux...

Ce projet resta dans les cartons... comme tant d'autres qui suivirent. A titre d'exemple, en 1900 la SNCV imagina de relier Clavier à Melreux, en passant par Somme-Leuze, Petit-Han et Grandhan. Puis elle y greffa une extension entre Petit-Han et Clavier passant par Septon, Borlon et Bonsin, et une autre entre Petit-Han et Bomal via Durbuy et Tohogne.

Rien de tout cela ne fut jamais concrétisé, les Communes traversées (qui devaient financer une partie des travaux) n'y voyant pas le même intérêt. Ainsi, si certaines comme on l'a vu n'escomptaient que des retombées positives, surtout pour le transport des marchandises et matières issues des forêts, mines et carrières, pour d'autres, comme Barvaux (dont le Conseil communal rejeta en 1914 les nouvelles propositions de la SNCV), le vicinal n'aurait représenté qu'une dépense considérable qui ne serait pas compensée par le revenu d'exploitation, vu l'absence d'industrie et de commerces locaux importants.

Le développement de l'automobile et du transport individuel eut raison des vicinaux. En Luxembourg, il n'avait fallu que 25 ans pour voir s'ouvrir 17 lignes, et elles fermèrent toutes en 20 ans, d'abord au trafic voyageurs, puis au trafic marchandises.

Aux lignes démantelées se substituaient des circuits d'autobus, les fameux bus rouges de la SNCV (qui deviendront orange en 1977). La régionalisation de l'Etat belge entraîna la dissolution de la SNCV en 1990. Ses missions, biens, et obligations échurent à deux organismes régionaux : la Vlaamse Vervoer Maatschappij (VVM, ou De Lijn) pour la Région flamande, et la Société régionale wallonne du Transport (SRWT, ou TEC) en Région wallonne.

Deux lignes vicinales sont encore exploitées commercialement en Belgique : le tramway vicinal de la côte et le tram desservant les Grottes de Han. Il existe en outre divers chemins de fer et tramways touristiques, dont le renommé TTA ou Tramway Touristique de l'Aisne, qui exploite depuis 1966 une pittoresque ligne entre le Pont d'Erezée et Dochamps.

Philippe BASTIN.

Sources principales : Revue trimestrielle Terre de Durbuy, n° 5, 102 et 119. Infos : 086/21.02.19. ou http://www.weris-info.be/cercle-terre-de-durbuy.html.



Arrivée du vicinal au Pont d'Erezée.

Grand succès à Durbuy pour la seconde édition du défi Bike2school

Les élèves des écoles de Durbuy ont réalisé un exploit!

Initié par Pro Vélo, Bike2school est un défi qui vise à encourager les élèves à se rendre le plus souvent possible à l'école en vélo. A Durbuy, il s'agissait de la deuxième édition promotionnée sur la Commune par l'ASBL Forum de la Mobilité. Et ce fut un succès!!

Durant 4 semaines, 169 élèves ont utilisé leur vélo pour se rendre régulièrement à l'école. Un chiffre incroyable car il correspond à plus de 25% des élèves de primaire des écoles inscrites! A l'Ecole communale de Heyd, ils étaient même plus de 50%!

Pour rappel, le défi des élèves, cette année, était de dépasser 3299,6 km en 4 semaines. Un nombre, déjà impressionnant, qui avait



été obtenu l'an dernier. Grâce notamment à leur enthousiasme, les enfants ont relevé le défi haut la main en atteignant le nombre incroyable de 5124.4 km en 4 semaines! Toute l'équipe du Forum de la Mobilité les félicite encore pour cet exploit.

Retrouvez le reportage vidéo à l'Ecole communale de Heyd sur notre page www.mobilite.durbuy.be!

Eh oui... Ensemble, nous pouvons faire de grandes choses!

Sarah TESSELY, Directrice du Forum de la Mobilité.

Les camps de jeunes à Durbuy été 2017



Chaque été, nous accueillons de nombreux camps de jeunes qui apprécient beaucoup notre belle Commune. Depuis plusieurs années, un dispositif spécifique est mis en place pour organiser au mieux leur séjour et éviter les désagréments de cohabitation entre vacanciers et riverains. Deux « *Messieurs-camps* » vont à la rencontre des jeunes pour les informer et rappeler les différentes mesures à respecter. L'Office communal du Tourisme (OCTD) est chargé de coordonner les différents intervenants et se charge des démarches administratives.

Pour tout renseignement ou constat d'irrégularité, vous pouvez contacter l'OCTD au 086/219.868 ou les « Messieurs-camps » (du 1/07 au 14/08) au 0471/940.597.



En ce mois de mai, nous avons rencontré la Directrice de l'Ecole libre maternelle d'Izier, Madame Arlette PERILLEUX, accompagnée de membres de son Pouvoir Organisateur, Monsieur Victor JADIN, Président, et Madame Isabelle JADIN, Trésorière.

Ceux-ci nous ont informés de la fermeture de l'école - pourtant centenaire - le 1er septembre 2017, faute d'élèves en nombre suffisant, le quota étant fixé à douze enfants minimum.

Considérant l'intérêt et la nécessité de disposer d'un enseignement maternel dans l'ancienne Commune d'Izier, tant pour les habitants que pour l'Ecole primaire, celle-ci étant alimentée par l'Ecole maternelle, la majorité a décidé d'ouvrir une classe maternelle à l'Ecole communale fondamentale d'Izier.

Dans un premier temps, l'Ecole maternelle sera accueillie au rez-de-chaussée de la nouvelle Ecole communale, le temps de réaménager le rez-de-chaussée de l'ancienne maison de l'instituteur.

Madame Arlette PERILLEUX, Directrice

A Izier, l'Ecole libre maternelle passe dans le réseau communal



avec classe de l'Ecole libre, sera nommée en qualité d'institutrice maternelle à titre temporaire, dans la classe maternelle.

La majorité réaffirme ainsi la volonté de la Commune de Durbuy de disposer d'un réseau d'Enseignement primaire et maternel de qualité, au cœur de ses anciennes sections.

Notons que cette décision a été prise à l'unanimité lors du Conseil communal du 31 mai 2017.

La Liste du Bourgmestre.



Je vous livre quelques pensées.

Je rêve,

Je rêve d'un monde meilleur

Où il n'y aura plus de peur

Ni crainte, ni tristesse

Où on partage les richesses.

Je rêve d'un monde meilleur

Où on acceptera l'erreur

Et où chacun sera libre

De faire ses choix et de vivre.

Je rêve d'un monde meilleur

Je rêve aussi de grandeur

Pour chacun d'entre nous

Fier de se tenir debout.

Mon rêve individuel est devenu collectif

Je crois qu'il nous faut tous rester attentif

Si on veut avoir une chance

D'obtenir notre place dans la danse.

Si on veut pouvoir s'exprimer

Sans jamais être censuré

Et tous « Ensemble » travailler

A une démocratie préservée.

C'est pour notre beau Durbuy

Que j'exprime ces envies

Car je rêve d'un monde meilleur

J'en rêve avec ferveur

Laurence



LA POSTE, LA MUTUELLE, LE LAVOIR, VOUS ÊTES CERNES.

Une décision communale quelque peu surprenante, dans le but de donner de l'oxygène a Barvaux, il y a quelques années, on prenait la décision d'acheter le grillon a rond point prés de l'école du sacré cœur ainsi que les commerces de l'autre côté de la rue .il faut dire que sans l'investissement d'un privé cela n'aurai pas été possible. Les bâtiments regroupaient la boulangerie bobo, la banque, une friture, un magasin de pêche, et un privé. C'était un investissement important et nous y avons adhéré tous sans exception.

A l'heure d'aujourdui, la commune a décidé de vendre cet emplacement pour y implanter une banque, prochainement une banque va venir investir sur le seul parking encore disponible au centre ville qui désert idéalement la poste, la mutuelle et maintenant un lavoir.

Le but premier était de donner de l'oxygène à Barvaux, pour la poste nous devons tous y aller régulièrement, pour la mutuelle ceux qui s'y rende on généralement difficile à se mouvoir, et pour le salon lavoir on doit s'y rendre avec des mannes de linge. Il est loin l'objectif initial, mais le bourgmestre a dit que ça avait été décidé au départ et il n'est pas question de revenir sur cette décision.

A l'époque, il n'y avait pas la poste ni la mutuelle, ni le lavoir, nous avons interrogé l'urbanisme sur le sujet qui répond que la commune fait ce quelle veut avec son patrimoine, il était facile de prendre la décision de conserver ce parking avec un petit aménagement sécurisé.

Nous sommes farouchement opposés à ce projet qui va obliger tous visiteurs de ces commerces à aller se garer, je ne sais où suite à l'entêtement des Politiens en place. Mesdames, messieurs les Durbuysiens, il est grand temps de réagir, de faire valoir votre mécontentement sans quoi il ne sera plus possible de faire votre shopping à Barvaux.

La locale MR de Durbuy

ecolo



ILS **ferment** la gare

Mais *ILS* **ouvrent** un chantier gigantesque

O.K. pour la sécurité, mais qu'en sera-t-il du bâtiment ?



Pense-t-on encore à une **réaffectation concrète et utile de la gare** (salle d'attente chauffée, bureaux pour co-working ou télétravail, local accessible aux associations, etc.) ?

La commune a-t-elle un projet ?

Des subsides existent, explique Éric Jurdant...

Et *ILS* **réduisent** l'offre globale

Les usagers nous interpellent...

Micheline Têcheur et le groupe ECOLO



CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

3 rue Fond Saint-Anne, 6940 Bohon, 086/38.74.34, lecod@lecod.net











EDITORIAL

Les vacances pointent le bout de leur nez et plusieurs associations sportives prennentleurs quartiers d'été. Mais le sport, sous toutes ses formes, n'en profite pas pour se reposer.

En effet, l'été est l'occasion de découvrir des pratiques sportives moins connues ou moins populaires. Pour cela, le COD a mis les petits plats dans les grands en vous proposant une multitude de stages sportifs pour vos enfants.

(Programme et inscription en ligne via notre site : www.lecod.be)

Que dire également des activités estivales que sont les balades à vélo, randonnées pédestres, kayak, pétangue sans oublier bien sûr la natation grâce à l'infrastructure de la piscine de Bohon.

L'été est également la période idéale pour pratiquer les sports en famille ou encore pour allier sport, tourisme et culture. Notre belle commune est toute indiquée pour ces activités.

Avant de conclure cet édito, je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion pour remercier les nombreux bénévoles, ainsi que toute l'équipe du COD qui, tout au long de l'année scolaire écoulée, ont œuvré sans compter leurs heures et leur sueur pour permettre à un maximum d'entre vous de s'adonner à une pratique sportive. Merci à eux et aux clubs sportifs qui ont permis la réalisation des grandes organisations sportives de l'année telles que (et je m'excuse déjà auprès de ceux que j'ai oubliés) :

• les journées sportives des écoles,

Le COD se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de 8 participants n'est pas atteint

- · Osons le Sport Ensemble,
- la Danone Cup,
- · le cross scolaire,
- l'aquapolydays.

Alors, bon été sportif à toutes et à tous. Rendez-vous à la rentrée.

Bernard Jadin. Directeur du COD.



55 €

55 €

55 €

85 €

55 €

75€

45€

55 €

55 €



OSONS LE SPORT ENSEMBLE

Le samedi 20 mai à l'école communale de Barvaux s'est déroulée la 27ème édition de la journée Osons Le Sport Ensemble. L'objectif de cette journée, organisée en partenariat étroit entre l'ACIS Clairval, le Centre Omnisports de Durbuy et le soutien de la Ville de Durbuy est de favoriser les rencontres entre personnes valides, non valides et personnes en situation de handicap, à travers toute une série d'animations sportives, ludiques, accessibles à tous et entièrement gratuites : tennis de table, kayak, sumo gonflable, mur d'escalade, balade à vélo, balade en calèche, roller, basket, tir à la carabine à air comprimé, danses, pétanque adaptée



aux non-voyants et malvoyants encadrés par l'œuvre nationale des aveugles (ONA), des démonstrations de danse le matin avec le groupe « **l'Evidanse** » et l'après-midi avec du cyclo-danse et l'école de danse de Carine Granson, du Cécifoot avec le club du Standard de Liège.

Une nouveauté cette année, le Barun : un parcours d'obstacles adapté pour les enfants qui a rencontré un beau succès, tout comme le Bubble foot, autre activité spectaculaire et ludique. Autre épreuve symbolique de la journée, le duathlon adapté où un sportif moins valide concourt avec deux sportifs valides. C'est évidemment dans cette discipline, alliant notamment le kayak et la course à pied, que se transmettent les plus belles valeurs du sport, l'échange et la solidarité. Vous pouvez consulter les photos et reportages de cette belle journée sur le site : www.osonslesport.be.



La réussite de cette manifestation sportive ne serait pas possible sans la centaine de bénévoles issus de diverses associations locales, sportives, le service Egalité des Chances de Durbuy, la Commission de la Petite Enfance, les écoles de la Providence de Ciney et de l'Athénée de Bomal, sans oublier le personnel de l'ACIS Clairval.

Le comité organisateur heureux de cette belle réussite les remercie chaleureusement et vous donne rendez-vous en mai 2018 pour la 28ème édition.

Bernard Jadin

FORMATION UTILISATION DES DEFIBRILLATEURS (DEA)

Conformément au décret du 25 octobre 2012, (date de publication: 05/12/2012) concernant les défibrillateurs obligatoires dans les infrastructures sportives en Communauté française, les Centres Sportifs Locaux (CSL) subventionnés ont l'obligation d'organiser annuellement une séance d'information et de formation à ceux-ci. Cette séance s'est déroulée le jeudi 04 mai 2017, dans les locaux du Centre Omnisports de Durbuy à Bohon.

A cette occasion, tous les clubs sportifs de notre Commune étaient cordialement invités, ainsi que les enseignants de nos écoles communales. Cette formation est entièrement gratuite (les frais du formateur sont pris en charge par le Centre Sportif). Une vingtaine de personnes avaient répondu présent à l'invitation.

Cette formation, ne nécessitant aucun prérequis de la part des participants, a pour objectif de fournir une initiation aux gestes d'urgence destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime inconsciente en attendant l'arrivée des secours. Les participants apprennent à établir l'état de conscience de la victime, à appeler les secours spécialisés, à pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation chez un adulte et enfin à mettre la victime en position latérale de sécurité.

Cette séance était dirigée par le formateur Benjamin RIKIR du pôle sécurité AES-AISF. Sur deux heures de temps, par des gestes précis, un langage clair et un brin d'humour, il a permis aux participants de s'initier aux règles générales d'intervention, dans des situations où la victime est consciente ou inconsciente. Ils ont également pu réaliser des massages cardiaques sur des mannequins mis à leur disposition. A la fin du cours, une attestation de formation a été remise aux participants ravis de cette expérience. Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives aux défibrillateurs sur le site de l'AES: www.aes-dea.be

Bernard Jadin, Directeur asbl COD.

DANONE NATIONS CUP

La Danone Nation Cup (DNC) est organisée en collaboration avec les fédérations sportives scolaires FRSEL (Fédération Royale Sportive de l'Enseignement Libre) pour la partie francophone et SVS (Stichting Vlaamse Schoolsport) pour la partie néerlandophone. L'objectif de Danone est de donner à chaque enfant la chance de faire du sport, de réaliser son rêve et de vivre une expérience unique. Outre le sport, le tournoi met l'accent sur les valeurs d'ouverture, d'accessibilité, de



fair-play et d'enthousiasme. Cette activité est proposée exclusivement aux écoles et cette année, aux élèves nés en 2005 et 2006. Pour cette nouvelle édition, le Centre Omnisports de Durbuy, sous l'impulsion de Marie Meunier et Bernard Jadin ont organisé un tournoi interne afin de sélectionner une équipe représentant les écoles de Durbuy. Celui-ci s'est déroulé le mercredi 19 avril sur le terrain synthétique d'Oppagne. 19 élèves avaient répondu présent à l'invitation. A l'issue de ce mini tournoi, 10 joueurs furent sélectionnés pour participer à la finale provinciale qui s'est déroulée le mercredi 03 mai à Bertrix.

Sept écoles étaient représentées à cette finale. Arlon, Bastogne, Bertogne, Bertrix, Compogne, Durbuy et Vielsalm. Toujours encadrés par Marie Meunier et Bernard Jadin, les joueurs sélectionnés pour défendre les couleurs de la Ville de Durbuy étaient : Nathan Lejeune, Clément Dozin, Audric Laurenty, Tom Rousselle, Anéo Reyns, Simon Delincé, Lucas Fiévet, Noan Collin, Thomas Grégoire et Simon Deliège. Moins en réussite que l'année dernière au niveau de la finition, l'équipe s'est néanmoins très bien comportée échouant de peu au podium. Tous les résultats de cette compétition sont disponibles sur le site : www.frsel.be rubrique : Danone Cup.

A l'issue de ce tournoi, trois de nos joueurs (Thomas Grégoire, Anéo Reyns et Simon Delincé) ont été sélectionnés pour faire partie de l'équipe provinciale du Luxembourg et ainsi participer à la finale nationale programmée le samedi 10 juin à Auderghem. Nul doute qu'ils garderont un beau souvenir de ce challenge. Mais ce n'est pas fini, car la compétition continue pour tous nos jeunes footballeurs puisqu'ils représenteront la Ville de Durbuy au tournoi international du 16 au 21 août à Valka en Lettonie. Nous reviendrons sur cette belle aventure dans notre édition de septembre.

Merci pour leur participation et la confiance des parents.

JOURNÉE AQUAPOLYDAYS



Ce vendredi 05 mai 2017 s'est déroulée à la piscine de Bohon, la troisième édition « Aquapolydays », une journée sportive réservée aux personnes polyhandicapées ou ayant un handicap sévère. Une activité rendue possible grâce au partenariat entre Altéo Sport et le Centre Omnisports de Durbuy. Une bonne cinquantaine de participants venant de diverses institutions ont eu l'occasion de profiter des plaisirs aquatiques.

Peu de piscines dans notre belle province sont équipées pour ce type d'événement. La piscine de Bohon répond à tous les critères facilitant l'accueil de ces personnes. Un large parking permettant un accès aisé. Les vestiaires sont adaptés et on peut accéder à la piscine sans rencontrer d'obstacles. L'accès au bassin se fait par une rampe et le COD met à disposition une chaise roulante spécifique pour aller dans l'eau et sous la douche. Exceptionnellement, la température de l'eau est portée à 31° au lieu des 29° habituels. Les personnes polyhandicapées étant limitées dans leurs mouvements, ils sont de ce fait plus sensibles à la fraîcheur de l'eau. Pour encadrer les participants, Altéo Sport a, comme l'an dernier, fait appel aux élèves suivant une formation d'éducateur au Collège Saint André d'Auvelais. L'occasion pour eux, de se confronter à leur futur métier. Le but de cette journée est de montrer aux personnes souffrant de handicap que tous les sports et activités sportives leur sont accessibles pour autant qu'ils soient adaptés. La piscine de Bohon en est un bel exemple. A voir la belle complicité, les mimiques et les sourires entre les bénéficiaires et les encadrants, cette journée fut une nouvelle réussite.

JOURNEES SPORTIVES ECOLES COMMUNALES

Les journées sportives organisées par le COD et destinées aux écoles primaires communales, se déroulent cette année les 23 (P1) et 26 mai (P2), les 26 (P3) et 29 juin (P4). Etablies par degré d'enseignement, ces journées verront défiler près de quatre cents élèves de la première à la quatrième primaire. Durant la matinée, les élèves ont pour objectif de donner le meilleur d'eux-mêmes aux cinq épreuves d'athlétisme : 800m (P1-P2), 1000m (P3-P4), sprint 60m (P1-P2), 80m (P3-P4), lancer de la balle comète, saut en hauteur et saut en longueur. Suivant leur évolution scolaire, cela permet également d'améliorer leurs performances respectives des années antérieures et ainsi voir leur progression. Pas de médaille, mais seul un diplôme reprenant la performance individuelle leur est remis en fin d'activité.

Après un transfert en bus vers Bohon, l'après-midi sera consacré à des jeux de coopération. Les élèves sont rassemblés en équipe et s'affrontent sur diverses épreuves sportives et ludiques. Cette activité a pour but que chaque membre de l'équipe se sente concerné et surtout fasse preuve de cohésion et solidarité. Merci aux moniteurs du COD, aux enseignants et bénévoles qui grâce à leur implication permettent que tout se déroule parfaitement.

Les maternelles ne sont pas oubliées. En effet, du mardi 13 juin au mardi 20 juin, les 2ème et 3ème maternelles des différentes implantations communales auront aussi vécu leur journée sportive. La matinée, les moniteurs de l'asbl Dimension sport animeront 3 ateliers basés sur la psychomotricité et l'éveil. L'après-midi, les enfants participeront à des activités découvertes.

Au tour des 5ème et 6ème primaires qui les 22 et 23 juin auront sur le thème de la mobilité, une activité vélo. Ce sera l'occasion également d'aller à la rencontre de producteurs locaux.

Sur l'ensemble de ces journées, ce sont plus de 800 élèves qui auront pratiqué et découvert des activités sportives. Vous en conviendrez, le Centre Omnisports de Durbuy met tout en œuvre, afin que chaque enfant puisse pratiquer une activité sportive dans les meilleures conditions possibles et au-delà de ce programme (scolaire), il donne tout au long de l'année, la possibilité à toute personne de pratiquer une activité saine, sportive et sans contrainte.

Bernard Jadin, Directeur asbl COD.

DÉPANNAGE & VENTE Horeca et électroménager toutes marques Service rapide Le service avant lout Custinne F. Rue Basse-Cour 36 - 6940 Barvaux-s/O Tél & Fax : 086 21 02 46 - GSM 0477 212 542 info@cdc-center.be - www.cdc-center.be















LPM SPORTHOTEL & GRILL Rue d'Andenne 2, 6940 Durbuy - 086 21 <u>04 80</u> www.durbuy-grill.be







nature ... 🐿 aventure

sport whébergement et bien plus ...











TOUTES NOS ACTIVITÉS EN LIGNE : lapetitemerveille.be